EXTRAITS

DU

DRAPEAU BLANC.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE CLASSIQUE ÉLÉMENTAIRE,
RUE DU PAON, N° 8.
1823.

IMPRIMERIE DE COSSON.

AVERTISSEMENT.

Les feuilles du *Drapeau blanc* dans lesquelles étoient répandus les divers articles que nous réunissons ici, étant depuis long-temps épuisées par les demandes multipliées qui en ont été faites, et ces demandes se renouvelant tous les jours, sans qu'il soit possible maintenant d'y satisfaire, on a cru que ce seroit faire une chose agréable au public, de les offrir ainsi réunis.

Ces articles traitent des plus hautes doctrines politiques et religieuses dans leur application à l'état actuel de la société, montrant en même temps quelle est l'influence et quels ont été les résultats des doctrines contraires que l'on pratique depuis si long-temps, et que, long-temps encore, on semble vouloir pratiquer. Partout la société *matérielle*, telle qu'elle existe aujourd'hui, y est opposée à la société *spirituelle* telle qu'elle existoit autrefois. Les *considérations* sur l'Angleterre et sur son gouvernement, où se

manifestent déjà les dernières conséquences de ce matérialisme social, ont paru neuves et frappantes de vérité à beaucoup de bons esprits.

Parmi les articles de M. l'abbé de la Mennais, dans lesquels éclatent plus éminemment encore toutes ces grandes vérités, on retrouvera celui qui traitoit de la guerre d'Espagne, lorsqu'il étoit encore incertain si l'on feroit cette guerre, à laquelle les destinées de l'Europe étoient si visiblement attachées. Toutefois ce que disoit alors l'auteur à ceux qui ne vouloient pas qu'on la fît, peut leur être dit encore maintenant qu'elle est presque terminée. Les circonstances sont changées : ces hommes ne le sont point; ce qu'ils vouloient alors, il le veulent encore à présent; et dans leur inconcevable aveuglement, ils paroissent obstinés à trouver leur honte dans ce qui doit faire l'honneur de la France.

EXTRAITS

DU

DRAPEAU BLANC.

Plan d'un livre qui pourroit être intitulé : Observations sur le gouvernement de l'Angleterre, *dit* Gouvernement représentatif ou constitutionnel.

I.

Il n'est rien de parfait sous le soleil : c'est une parole que l'on répète depuis que le soleil éclaire le monde. Le gouvernement *représentatif* ou *constitutionnel* est sans doute une belle chose; mais enfin cette chose, si belle qu'elle soit, ne fait point mentir le vieil adage : elle a ses imperfections. Les Anglois (et nous entendons par ce mot les *meneurs* de l'Angleterre) connoissent mieux que personne ces imperfections, eux qui, dans leur tendre sollicitude pour les peuples du continent, s'en vont offrant partout ce gouvernement comme un chef-d'œuvre sans défaut, comme le seul qui puisse les rendre heureux, tranquilles et florissants. Qu'ils aient

ainsi cherché, vu leur position embarrassante, singulière, unique dans les annales du monde, à faire partager à l'Europe chrétienne les embarras et les inconvénients de cette position, c'est ce qui, jusqu'à un certain point, se peut concevoir, quoiqu'un semblable procédé soit assurément fort peu chrétien. Mais ce qui s'expliqueroit plus difficilement, c'est que la chrétienté continuât désormais de s'y laisser prendre.

Lorsque M. Rubichon déchira le premier le voile qui couvroit la plaie hideuse de cette Angleterre, que les sophistes du dix-huitième siècle ont si long-temps, si perfidement, quelquefois si niaisement vantée, on assure que lord Liverpool dit, après avoir lu son livre : *Voilà un homme qui nous connoît bien.* Cependant M. Rubichon étoit loin d'avoir tout dit : il y auroit encore sur ce sujet, dont l'importance est si grande, un bien bon livre à faire; et ce livre ne devroit point faire suite au sien : il lui serviroit au contraire d'introduction. On y approfondiroit les causes qui ont amené de si monstrueux effets. M. Rubichon a essayé de développer ces causes; et c'est là la partie foible de son excellent travail. Un livre tel que celui que nous imaginons, s'il étoit bien fait,

seroit peut-être le plus grand service qu'il fût possible de rendre à l'Europe, il lui apprendroit, mieux qu'elle ne le sait encore, ce qu'est le gouvernement anglois; et, complétant la leçon que vient de lui donner sa conduite dans l'affaire d'Espagne, il acheveroit de lui apprendre comment elle doit se conduire envers lui.

Une juste méfiance de nos forces ne nous permettant pas d'entreprendre un travail aussi difficile, nous nous bornerons à présenter à ce sujet un petit nombre d'idées dont il n'est pas impossible qu'un plus habile veuille tirer parti.

Il s'agiroit de prouver d'abord, dans ce livre, que le gouvernement des Anglois, ce gouvernement que quelques-uns admirent comme une espèce nouvelle et plus parfaite du système monarchique, n'est pas autre chose que la corruption de leur ancienne monarchie, telle que le christianisme *l'avoit faite;* ce qui est précisément arrivé à l'époque où le christianisme lui-même s'est corrompu au milieu d'eux; qu'alors, par des conséquences qui découloient nécessairement des idées nouvelles dont la réforme venoit d'infecter les esprits, le principe de la *souveraineté*, qui étoit en *Dieu*, fut transporté dans le *peuple*, la société ayant été

amenée, par une sorte d'athéïsme politique, à chercher en elle-même la *raison* de la société. Ceci fait, il resteroit à démontrer que ce chef-d'œuvre d'une politique purement humaine, qui a chassé Dieu du monde social pour en faire la propriété exclusive de l'homme, ne se soutient au milieu des désordres qu'il enfante, des tempêtes qui l'environnent, que par ce qui lui reste de la religion sainte dont il s'est séparé; qu'il ne vit encore, dans ce qui lui reste de vie, que des traditions, des doctrines, des commandements de ce christianisme, contre lequel il s'est mis dans une espèce de révolte, dont il a attaqué le principe le plus essentiel et détruit les plus salutaires influences.

Ici l'on feroit remarquer qu'en effet le premier acte de l'Angleterre *régénérée* fut de mettre le christianisme, *tel qu'elle l'avoit fait* à son tour, sous la dépendance de son gouvernement, vu qu'il étoit à peu près impossible qu'un semblable gouvernement pût, non pas seulement exister, mais même s'établir sans faire d'une religion *qui lui est entièrement opposée*, une branche de son administration; d'où il résulte que Dieu doit se retirer du milieu d'un peuple qui lui-même le repousse; et qu'à mesure qu'il en éloigne sa main puissante, seul soutien des

sociétés, les ruines, dans un tel état de choses, doivent s'accumuler sur les ruines, jusqu'à ce que la société entière finisse par s'abîmer dans le néant, catastrophe qui peut arriver au milieu de toutes les prospérités matérielles dont cette Angleterre est, pour ainsi dire, gorgée et enivrée, et à laquelle ces prospérités même ne seroient point étrangères. Si toutes ces considérations étoient présentées avec clarté, développées avec force, l'auteur de ce livre pourroit entrevoir, dans cette prodigieuse invention et dans les séductions dont elle commence à enivrer les peuples, les signes précurseurs de la fin du monde, sans qu'on dût le prendre pour un visionnaire et un insensé.

Quelques-uns ont appelé ce système le gouvernement *représentatif*. Il s'agiroit alors d'examiner cette définition, et de prouver qu'elle n'est pas juste, en montrant que ce prétendu gouvernement représentatif *ne représente rien*. Il n'y a point de représentation dans quelque affaire que ce puisse être, politique, civile ou domestique, sans un mandat et sans l'obligation de rendre compte. Toute autre manière d'entendre et d'expliquer la représentation est dérisoire. Quelques nobles ne représentent point le corps entier de la noblesse, s'ils ne sont dé-

légués par elle; et cela est tellement vrai que les magnifiques seigneurs de la chambre haute étant héréditaires dans ce qu'on appelle leur *représentation*, il a été nécessaire qu'ils se considérassent comme les *seuls nobles* pour représenter quelque chose, prétention qui peut sembler étrange au milieu de nos monarchies modernes dont la gloire militaire se perd dans la nuit des temps; prétention contre laquelle s'élève sans cesse toute la noblesse des trois royaumes, et qu'elle combattroit jusqu'à la fin des siècles, si les choses devoient se prolonger jusque-là. Par la même raison, quelques propriétaires ou négocians que l'on élit, sous la condition qu'ils feront et diront ce que bon leur semblera, sans que personne ait le droit de leur demander pourquoi ils ont parlé de telle sorte ou agi de telle manière, ne représentent pas davantage le commerce ou la propriété : ils ne représentent que leurs propres passions et leurs propres intérêts; et dans l'impossibilité où ils sont de voter selon leur mandat, les plus honnêtes ne peuvent faire autre chose pour ceux qu'ils appellent leurs *commettants*, que de voter selon leur conscience, puisqu'ils ont le bonheur d'en avoir une. Aussi les plus avisés parmi les défenseurs de ce système, frappés de

cette difficulté et désespérant de la résoudre, ont-ils fini par abandonner ce nom de gouvernement *représentatif*, qui résonnoit cependant si agréablement à toutes les oreilles libérales; et lui cherchant un nouveau nom, ils ont adopté celui de *constitutionnel*. En effet, il pouvoit arriver que le premier de ces deux noms, offrant sans cesse à l'esprit deux idées contradictoires, finît par choquer même les plus grossiers; et que, sous le gouvernement représentatif, on s'ennuyât à la longue de n'être point représenté. Le second n'est qu'absurde; ce qui, au point où cette espèce de gouvernement fait descendre l'intelligence humaine, n'a presque point d'inconvénient.

Cependant, pour tout homme qui veut y porter un peu d'attention, cette absurdité est palpable : car, tout gouvernement, sans même en excepter celui du roi de Maroc, devant être *constitué* sous peine de ne point exister, d'être un pur néant, on peut défier les plus subtils grammairiens de donner à ce nom de *constitutionnel* une signification particulière, applicable exclusivement à un gouvernement quel qu'il puisse être (1). L'auteur, s'emparant de

(1) Ceci ayant encore embarrassé quelques ama-

cette idée, examineroit alors si, en effet, on n'a pas donné au gouvernement de l'Angleterre un nom qui ne signifioit rien, par l'impossibilité où l'on étoit de lui en forger un qui signifiât quelque chose; et ceci l'ameneroit à porter un second défi, défi qu'il adresseroit, non-seulement aux grammairiens les plus exercés, mais encore aux plus habiles philologues : ce seroit de trouver, dans quelque langue que ce pût être, un nom qui exprimât ce qu'est ce gouvernement. On ne l'y trouveroit point, parce que l'idée d'un tel gouvernement n'a jamais existé dans aucun temps et chez aucun peuple; elle ne pouvoit naître, nous le répétons, que de la corruption des sociétés chrétiennes, *corruptio optimi pessima.* Ceci n'a point encore été remarqué, ce nous semble; et cette observation rappelant *ce je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue* du

---

teurs, ils ont imaginé le nom de gouvernement *mixte*, auquel ils voudroient bien s'arrêter; mais, de même que tous les gouvernements sont *constitués*, tous les gouvernements sont *mixtes;* et l'on peut le leur démontrer en commençant, s'ils veulent, par celui du Grand Turc. Ainsi, ce nom-là vaut les autres et doit obtenir le même succès.

plus grand de nos orateurs (1), jetteroit une sorte d'effroi dans les esprits. C'est là, en effet, l'impression que doit produire une chose qu'aucun mot, dans aucune langue, ne peut rendre *ce qu'elle est*, et qu'on ne parvient à faire comprendre qu'en exprimant *ce qu'elle n'est pas*. Alors, il y a un nombre presque infini de manières de définir ce gouvernement; nous en choisirons une entre mille, ne prétendant point cependant la présenter comme la meilleure et celle à laquelle on doive de préférence s'arrêter. Le gouvernement de l'Angleterre, dit *représentatif*, dit *constitutionnel*, dit *mixte*, si l'on veut encore, est un gouvernement qui n'est fondé, ni sur le pouvoir du peuple, ni sur le pouvoir des grands, ni sur celui du roi, mais qui se compose de ces trois pouvoirs égaux et réunis (2); ces trois pouvoirs y *sont indépen-*

(1) Bossuet, qui, autant que nous pouvons nous le rappeler, doit cette admirable image à Tertullien.

(2) On a cherché dans l'antiquité des exemples d'une réunion à peu près semblable de pouvoirs, et l'on a cité Rome et Sparte. Mais qui ne reconnoît avec un peu de réflexion que la dernière de ces deux républiques étoit une pure aristocratie; que, dans l'autre, le peuple étoit maître absolu?

A Sparte, la puissance des rois étoit nulle : le gou-

dants les uns des autres en ce qu'ils ne se doivent mutuellement aucun compte de leurs actes; et en même temps *ils ne sont pas indépendants* en ce qu'aucun des trois ne peut agir sans le concours des deux autres. Ces trois pouvoirs y

---

vernement résidoit tout entier dans le sénat des Vingt-huit. D'aristocratique qu'il étoit, ce gouvernement devint oligarchique, lorsque l'on créa les éphores, dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des inquisiteurs d'Etat à Venise.

A Rome, le sénat et le peuple faisoient des lois; mais ces actes du sénat n'étoient que des ordonnances, dont la durée légale ne passoit pas une année, qui n'avoient pas besoin d'être révoquées pour tomber en désuétude; que souvent le peuple ne vouloit pas reconnoître, et enfin, qui n'obtenoient force de loi, que quand elles avoient été sanctionnées dans ses comices. Les lois du peuple avoient un caractère bien différent: elles étoient perpétuelles; elles n'avoient besoin d'aucune approbation, et duroient tant qu'il ne lui plaisoit pas de les abroger. Tite-Live dit partout: *Senatus decrevit*, *populus* JUSSIT. Lorsqu'on voulut punir la défection de Capoue, le sénat en demanda la commission, et le peuple la lui donna en ces termes, qui méritent d'être remarqués: *Quod senatus censeat, id volumus jubemusque*. Ainsi nos rois disoient autrefois dans leurs ordonnances: « Notre conseil entendu, nous voulons et ordonnons, etc. »

sont *délibérants;* car la responsabilité des ministres du roi envers les deux autres pouvoirs fait aussi du pouvoir monarchique une sorte d'*assemblée délibérante*, c'est-à-dire un pouvoir *qui est monarchique et qui ne l'est pas;* et, tandis que tout se décide *à la majorité* dans les délibérations particulières de chacun d'eux, tout se décide ensuite entre les pouvoirs eux-mêmes *à la minorité*, la volonté d'un seul des trois pouvant arrêter, chaque fois que bon lui semble, et la volonté des deux autres, et l'action du gouvernement; espèce de combinaison politique que l'on assure être très-raisonnable, ce qui n'est point dire assez : il faut soutenir qu'elle est *la seule raisonnable;* car il est nécessaire de déclarer en même temps que, depuis que la société humaine existe, c'est la déraison qui l'a constamment gouvernée, puisque c'est le contraire qu'on y a constamment pratiqué.

Si la définition que nous venons d'offrir du gouvernement anglois est juste, et nous croyons qu'il seroit difficile d'en contester la justesse, on a peine à concevoir comment un semblable gouvernement a pu marcher et même exister pendant vingt-quatre heures. Cependant, comme il y a un peu plus de cent ans que ce phénomène moral et politique existe, que ce gouver-

nement marche de son mouvement particulier, il conviendra d'examiner quel est le principe qui le fait vivre, quels sont les ressorts qui continuent de le faire mouvoir : on fera donc voir que, par un renversement de toutes les idées humaines, il a fallu qu'il travaillât sans cesse à se corrompre lui-même, à tout corrompre autour de lui, pour soutenir son existence; et par conséquent qu'il a vécu de ce qui, dans tous les temps, a fait mourir les autres gouvernements.

Comment cela a-t-il pu se faire? Comment peut-on trouver la vie dans ce qui est un principe de mort? Ici la question se complique : qu'il nous soit permis d'y réfléchir un peu. Nous présenterons ensuite nos idées sur cette question, unique dans les fastes de l'histoire, avec simplicité, avec franchise, et ne cherchant en tout que la vérité.

II.

A l'époque où se fit la révolution de l'Angleterre, il étoit manifeste même pour les esprits les moins pénétrants, qu'un gouvernement qui se compose de trois pouvoirs *indépendants*, *délibérants*, *omnipotents*, constitués toutefois de telle manière, que la volonté d'un

seul d'entre eux suffit pour arrêter l'action et annuler la volonté des deux autres, est une combinaison contraire aux premières notions du sens commun, impossible dans l'exécution. Tel est cependant, en théorie, ce gouvernement anglois tant vanté ; et par cela même que son principe est absurde, il ne peut être, et n'est en effet, dans la pratique, qu'une continuelle déception.

Un Anglois qui a de l'esprit et de l'instruction, honteux pour sa nation d'entendre parler sans cesse de ces trois pouvoirs, comme de la loi constitutive et fondamentale de son pays, a cherché à prouver dans un écrit court et substantiel (1), que Blackstone, Delolme et Montesquieu n'y avoient rien compris ; que la Constitution angloise, telle qu'elle existe maintenant, développement heureux et *naturel* des

---

(1) *De la constitution de l'Angleterre, et des changemens principaux qu'elle a éprouvés, tant dans son esprit que dans sa forme, depuis son origine jusqu'à nos jours*, avec quelques remarques sur l'ancienne Constitution de la France. — Paris, 1820. Brochure de cent pages.

A Paris, chez le Normant, rue de Seine ;

Et chez C.-J. Trouvé, imprimeur-libraire ; rue Neuve-Saint-Augustin, n° 17.

anciennes institutions et lois fondamentales de l'Etat, avoit en elle-même, et par cette succession constante et légitime de changements progressifs, tous les caractères qui font la durée et la stabilité des gouverments. Il nous a montré comment il avoit existé, dès l'origine, en Angleterre, et de même que dans toutes les monarchies féodales, un parlement national composé des grands feudataires de la couronne; examinant ensuite cette institution dans les variations ou modifications que le temps n'a cessé d'y apporter, il trouve qu'au 13e siècle, elle recevoit déjà dans son sein des députés des barons *non parlementaires*, que l'on appeloit les petites barons, *barones minores*, pour les distinguer des pairs héréditaires, *barones majores*; ce qui n'empêchoit pas ces deux sortes de barons, bien qu'ils ne siégeassent point au même titre dans le parlement, d'être parfaitement égaux par la naissance, les uns et les autres relevant également et immédiatement de la couronne. Ce parlement, ainsi composé, ne formoit qu'une seule chambre, où délibéroient ensemble et grands barons et petits barons. Vers la fin de ce même siècle (en 1295), le besoin toujours croissant de subsides, et la difficulté que l'on éprouvoit à les obtenir regu-

lièrement des villes, par l'entremise des commissaires royaux, déterminèrent le roi (c'étoit Edouard Ier qui régnoit alors) à convoquer des députés de ces villes, non pour délibérer avec le parlement, mais seulement afin de simplifier cette opération de finances, et pour qu'ils fixassent entre eux la somme d'argent que leurs commettants pourroient fournir à la couronne. Telle fut l'origine de la chambre des communes. Ces députés s'assemblèrent d'abord dans un lieu séparé du parlement, n'ayant avec cette noble assemblée aucune espèce de communication.

Au commencement du siècle suivant, il arriva que, les petits barons ou députés des comtés cessant de délibérer avec les barons parlementaires, sans que l'on sache au juste quel fut le motif de cette séparation, choisirent, par une circonstance que l'on assure être purement fortuite, cette même salle dans laquelle se réunissoient les députés des villes, pour en faire aussi le lieu de leurs réunions. Ainsi mêlés avec les notables de la bourgeoisie, ils les consultèrent quelquefois sur les objets de leurs délibérations. Ce qui n'étoit d'abord que l'effet d'une pure condescendance se changea insensiblement en privilége; et le quatorzième siècle n'étoit pas écoulé, que les députés des villes avoient déjà

acquis tous les droits de ceux des comtés. Ainsi acheva de se constituer la chambre des communes, se formant de le partie mobile et élective du grand parlement, réunie à ces représentants des cités ; et dès lors l'importance de ceux-ci s'accrut à un tel point, qu'il n'y eut point de gentilshommes, quelque haute que fût leur qualité, qui ne tinssent à honneur d'en faire partie. Ainsi cette chambre dite des *communes* devint tout aussi *aristocratique* que celle des pairs, tant dans les éléments dont elle se composoit que dans les intérêts qu'elle avoit à défendre ; ainsi s'établit entre l'une et l'autre chambre une union, une harmonie qu'on put considérer, dit ce même écrivain, comme inaltérable, indestructible ; et il en donne une foule de raisons, au nombre desquelles est placé en première ligne le droit de primogéniture qui continue de maintenir et de perpétuer dans ces familles parlementaires la propriété de presque tout le territoire de la Grande-Bretagne, et y conserve tous les avantages et toute l'influence de l'ancien patronage féodal. M. le ministre des affaires étrangères a dernièrement fait valoir ces diverses considérations à la tribune de la chambre des pairs, s'arrêtant au même point où s'étoit ar-

rêté l'écrivain anglais, apologiste ingénieux des institutions de son pays.

Mais l'auteur du livre dont nous essayons de tracer ici une esquisse légère, ne se laissera point imposer par ces brillantes apparences; il se gardera bien de glisser ainsi sur les superficies; et, pénétrant jusqu'au fond des choses, il séparera par une ligne profonde de démarcation l'Angleterre *encore catholique* au commencement du seizième siècle, de l'Angleterre devenue *depuis protestante*. Là commence, en effet, ce gouvernement singulier qu'il s'agit d'examiner. Que dans une apologie on feigne de considérer un aussi grand événement comme une chose de peu d'importance; que dans un discours parlementaire où son éloquence entraîne tous les esprits, un orateur, qui appelle le DROIT DIVIN *un je ne sais quel droit*, n'ait pas même la pensée de parler de cette révolution si mémorable : c'est ce qui n'étonne point. Mais il s'agit ici des intérêts de la vérité; et ce seroit les traiter un peu légèrement que de compter pour rien le changement de religion dans l'histoire et dans les destinées d'un peuple : c'est tout à notre avis; et le livre entier ne sera écrit que pour en fournir la démonstration.

Il ne sera pas nécessaire de longs raisonne-

ments pour prouver que le protestantisme qui détruit l'autorité monarchique dans l'Eglise, établit, par une conséquence nécessaire, la souveraineté du peuple dans l'Etat : c'est là son dogme favori; sur ce point capital ses théologiens et ses publicistes sont d'accord; il ne s'agira que de citer ou de commenter leurs écrits. Mais, prenant acte de leurs propres aveux, et développant une pensée profonde d'un illustre écrivain, on fera voir comment la souveraineté du peuple et l'anarchie étant une même chose, il se fait que c'est une même chose encore que l'anarchie et le despotisme; d'où il s'ensuit que, détruisant cette grande opposition que l'autorité religieuse et catholique élève sans cesse contre les passions et la volonté de l'homme, sans distinction du sujet et du souverain, le protestantisme livre nécessairement les rois aux caprices des peuples ou les peuples aux caprices des rois, et ne laisse à la société aucun milieu entre ces deux extrêmes, le despotisme et l'anarchie.

En France, où nos rois s'opposèrent d'abord et avec une grande énergie à ses entreprises et à son prosélytisme, ce fut l'anarchie qu'il essaya de produire; et personne n'ignore que si le succès eût favorisé leur révolte, le projet des novateurs étoit d'y fonder une république sur

les ruines de la monarchie. En Angleterre ce fut, au contraire, le monarque lui-même qui se fit hérésiarque et commença l'attaque contre le pouvoir religieux : à l'instant même les deux pouvoirs temporel et spirituel se trouvèrent réunis entre ses mains; le fanatisme des sectaires contribua à l'affermissement de cette double domination; et le règne des Tudor passa toutes les idées que l'on avoit pu se faire, depuis l'origine des sociétés chrétiennes, du plus violent et du plus monstrueux despotisme.

« L'Angleterre étoit alors gouvernée, dit » l'historien Hume, dont le témoignage sur ce » point ne peut paroître suspect, comme on » gouverne aujourd'hui en Turquie; » et ce n'est pas dire assez, sans doute ; car la volonté absolue des sultans s'y vient souvent briser contre les lois et les traditions religieuses ; sous Henri VIII, cette volonté n'eut aucun frein ; et telle fut la barbarie et l'absurdité des lois qui en émanèrent, que si on les eût exécutées à la lettre (c'est la remarque d'un autre historien), il n'est pas un seul citoyen qui n'eût été dans le cas d'être condamné à mort. Le règne d'Elisabeh ne fut ni moins violent, ni moins capricieux ; et la fille et le père purent impunément opprimer, dépouiller, proscrire,

leurs sujets, les soumettre aux vexations les plus humiliantes (1), sans que le parlement, instrument aveugle et servile de tous ces caprices insensés ou barbares, osât leur adresser

(1) Nous en citerons quelques traits. Par exemple, sous Henri VIII, c'étoit un crime de haute trahison de soutenir la validité des deux premiers mariages du roi; c'en fut un autre de dire quelque chose d'offensant contre les princesses Marie et Elisabeth, nées de ces deux mariages. Le silence même pouvoit être un crime: car, en déclarant illégitimes les mariages, on avoit déclaré digne de mort quiconque refuseroit de répondre sur les articles du statut. Ainsi, pour trouver un coupable, il suffisoit d'interroger quelqu'un sur l'un et sur l'autre mariage. Qu'il gardât le silence, il étoit traître; qu'il reconnût le mariage valide, il étoit traître; qu'il le dît illégitime, il outrageoit Marie ou Elisabeth, ce qui étoit encore un crime de trahison. Elisabeth défendit, par un édit, de cultiver *la guède*, plante utile, par cela seul qu'elle n'en pouvoit souffrir l'odeur. Elle fit briser par ses officiers les longues épées, et rogner les larges fraises qui étoient à la mode, par cela seul que cette mode lui déplaisoit. Elle voulut faire donner la question à un écrivain, le docteur Haywarde, pour avoir dédié un livre au comte d'Essex, dans le temps de sa disgrâce; et cela, afin de savoir s'il étoit ou non le véritable auteur de ce livre; ce fut une ruse ingénieuse de Bacon, qui le sauva, etc. On rempliroit des volumes des folies atroces, qui signalèrent ces deux règnes.

une seule fois les plus simples remontrances. Il étoit cependant toujours composé de ces fiers barons qui, sous les Plantagenets, n'avoient cessé de combattre la prérogative royale, se croyant en droit de tirer l'épée contre leur souverain, dès qu'ils croyoient leurs priviléges atteints ou seulement menacés; mais dans ces temps, tout malheureux qu'ils étoient, la loi divine s'interposant sans cesse entre le maître et les sujets, parvenoit à les arrêter avant qu'ils eussent passé les dernières bornes; maintenant elle avoit disparu de la société; et comme il ne s'y trouvoit plus rien qui pût modérer la tyrannie, de même il n'existoit rien qui pût mettre un frein à cette servitude, dans laquelle, suivant la belle expression de Tacite, la nation entière se précipitoit.

Cependant nous touchons au moment où tout va changer de face : le fanatisme, qui a si long-temps supporté, encouragé, applaudi des tyrans, va nous offrir le spectacle de la démagogie dans ses excès les plus hideux; et, pour que la société se jette tout à coup dans cet autre extrême, il suffira de deux rois qui ne soient point fanatiques, ou qui ne veuillent pas feindre de l'être. C'étoit là le seul principe de l'autorité sans bornes de leurs prédécesseurs; pour conduire

les Anglois d'alors, il falloit être ou furieux ou hypocrite ; et ce fut uniquement (tous les historiens l'avouent) pour avoir montré quelques dispositions à traiter les catholiques avec bienveillance, à être juste et modéré envers une portion de ses sujets, que Jacques Ier excita contre lui la haine et le mécontentement de l'autre. Alors commença l'opposition de son parlement, et ce fut avec tous les symptômes d'une licence qui, sous le règne suivant, devoit offrir, dans l'assassinat juridique d'un roi, les dernières conséquences de la souveraineté du peuple, exercée par des hommes qui se prétendoient les délégués de ce nouveau souverain.

Si l'on considère et le caractère qu'avoient alors les rois chrétiens, et toutes les circonstances dont ce crime fut accompagné, on reconnoîtra qu'il est unique dans les annales du monde, de même qu'elles n'offrent point d'exemple d'un tribunal institué à pareil titre, et procédant d'après un semblable droit. Que reprochoit-on à Charles Ier ? étoient-ce certains actes de son règne qui violoient les priviléges de la nation, tels que les taxes arbitraires, les emprunts forcés, des chambres de justice établies par ordonnances particulières, et procédant, sous l'influence de la cour, contre la

vie et la liberté des citoyens, etc.? Non, sans doute : il avoit pour en agir ainsi l'exemple de ses prédécesseurs; et bien loin qu'on l'accuse de tyrannie, les Anglois eux-mêmes conviennent que jamais prince ne mérita moins que lui le nom odieux de tyran. « Les vraies causes, » dit Hume, qui soulevèrent contre lui la na- » tion et le parlement, furent, le surplis, » les balustrades placées autour de l'autel, les » révérences exigées en approchant de l'en- » ceinte, la liturgie, la violation du dimanche, » les chapes brodées, les manches de linon, » l'usage de la bague nuptiale, et celui du signe » de la croix dans le baptême. C'est pour de » tels différends que les deux partis ne craigni- » rent point de livrer l'Etat à d'aussi violentes » convulsions. »

Ce fut pour cela sans doute, et non pour autre chose, que le sang du monarque coula sur l'échafaud ; car à peine sa tête étoit-elle tombée, qu'un homme s'éleva du milieu de ses bourreaux, ou véritablement fanatique ou jouant le fanatisme. A l'instant même, tous ces républicains si farouches courbent la tête devant lui ; et, sans éprouver la moindre opposition, il rétablit insolemment toute la puis-

sance despotique des Tudors. Il va même plus loin qu'eux : il ferme ce Parlement qui, un moment auparavant, représentoit le peuple souverain; et ce peuple-roi est détrôné au milieu des acclamations qu'il prodigue lui-même à son nouveau tyran. Point de doute que le fils de Cromwel, s'il eût eu le caractère énergique et ambitieux de son père, n'eût régné aux mêmes conditions. Cela est encore avoué par tous les historiens.

Les Stuarts reprirent leur place, ils rapportèrent sur le trône d'Angleterre leurs traditions de famille, et cette prédilection secrète pour le catholicisme, qu'il leur étoit impossible de vaincre, qu'ils tentèrent vainement de dissimuler. Aussitôt reparurent toutes les maximes de la licence, toute la rudesse des passions républicaines, tous les symptômes de la révolte. Les mêmes hommes, qui naguère rampoient, comme les plus vils esclaves, aux pieds d'un vil aventurier, devinrent tout à coup, pour leurs souverains légitimes, des maîtres intraitables, qu'aucunes concessions de ces foibles princes, si grandes qu'elles furent, ne purent adoucir; et cependant ils les poussèrent quelquefois jusqu'au dernier degré de la lâcheté,

et pour ceux qui les avoient fidèlement servis, jusqu'à l'excès de l'ingratitude et de la barbarie. Enfin Jacques II combla la mesure en se faisant catholique. S'assurant ainsi une couronne impérissable dans le ciel, c'étoit renoncer en même temps à celle qu'il possédoit sur la terre. Il avoit pris la meilleure part; et, persévérant noblement dans sa foi, il descendit d'un trône, où il étoit impossible que régnât désormais un roi de *par la grâce de Dieu*. Celui qui lui succéda fut établi de *par le peuple souverain*, et à des conditions nouvelles, aussi inouïes, aussi prodigieuses que tout ce qui avoit précédé. C'est alors que commença véritablement pour l'Angleterre ce gouvernement singulier, sous lequel elle a vécu depuis cette époque, gouvernement qui l'a enrichie, enivrée, corrompue, tourmentée jusqu'à nos jours, et qui la conduit par une pente, de moment en moment plus rapide, à des résultats qu'aucune prévoyance humaine ne peut calculer, et sur lesquels les Anglois eux-mêmes se plaisent à fermer les yeux, pour n'en pas être épouvantés. Il s'agit maintenant d'examiner ce gouvernement, de pénétrer, pour ainsi parler, jusque dans ses entrailles, d'expliquer ce qu'il est,

de chercher par quels moyens il a pu s'établir comme une espèce de modérateur entre le despotisme et l'anarchie, comme un point d'appui effrayant sur le quel se balancent, dans le plus fragile équilibre, l'anarchie et le despotisme. Nous essaierons de remplir cette tâche dans un troisième article; et, nous aidant des documens que nous fourniront les aveux de ses apologistes, nous avons quelque espoir d'en vaincre les difficultés.

III.

L'écrivain anglois que nous avons déjà cité, nous a représenté le parlement de sa nation comme ne formant, malgré la division apparente des deux chambres dont il se compose, qu'une grande aristocratie qu'unissent les mêmes passions, les mêmes intérêts, la même position sociale. Cette union explique, selon lui, l'accord parfait qui règne dans ses délibérations; de cet accord résulte la force et la stabilité d'un gouvernement qui lui semble, malgré quelques imperfections, le chef-d'œuvre de l'ordre social, et par conséquent de l'esprit humain.

Cet écrivain nous a rendu un véritable ser-

vice en nous représentant ainsi, sous son véritable point de vue, cette constitution anglaise, jusqu'à présent si peu connue en France, et qu'on y a si ridiculement expliquée. Avant d'avoir lu son livre, tout y étoit ténèbres pour nous; tout y devient intelligible, maintenant qu'il y a répandu cette lumière, et qu'il nous a fait sortir du dédale inextricable de ces trois pouvoirs, dont les apparences fantastiques couvrent les machiavéliques réalités de cette constitution fameuse. Nous le reconnoissons donc avec lui : les deux chambres du parlement ne forment qu'un seul pouvoir aristocratique. Les racines de ce pouvoir sont profondes; elles se sont formées de ce qu'on appelle la barbarie du régime féodal. Des lois sages, aussi anciennes que la féodalité elle-même, ont conservé dans les familles parlementaires presque toutes les propriétés territoriales de la Grande-Bretagne, et avec ces propriétés, le droit de patronage sur toute la population agricole de la nation. Cette institution appartient à l'ancienne monarchie; le parlement administroit au même titre que le roi gouvernoit; tout alors, dans la société, avoit un principe de durée, parce que tout y étoit de droit naturel et divin.

Maintenant c'est à l'auteur de notre livre à prendre les choses où cet écrivain les a laissées : il fera donc voir comment le protestantisme ayant mis la souveraineté du peuple à la place de celle de Dieu; et toutes les institutions sociales ayant ainsi perdu leur véritable appui pour tomber dans l'anarchie ou dans le despotisme, le pouvoir administratif qui se rapproche davantage du pouvoir de la famille, lequel ne peut finir qu'avec la société elle-même, dut se maintenir encore, lorsque tout périssoit autour de lui. Le parlement demeura donc debout au milieu des ruines de l'ancien gouvernement. Alors, de même qu'il avoit jadis représenté les sujets auprès du monarque, il représenta le peuple souverain contre la monarchie; et lorsque le despotisme eut pris la place de la royauté, ce fut dans le sein de cette assemblée que se concentra et se régularisa l'anarchie.

Tout ceci est incontestablement prouvé par les faits; mais avant d'aller plus loin, il conviendra de rappeler ici un droit que possédoit dès l'origine la chambre des communes, lequel étoit de donner son consentement à toute loi de finance avant qu'elle eût été communiquée à la chambre des pairs. Ce droit, dont on

trouve la source dans le motif même qui avoit déterminé les rois à rassembler les députés des villes pour en obtenir des subsides plus réguliers, s'étant par la suite étendu et développé, devint le droit bien plus important *d'accorder ou de refuser l'impôt*, lequel renfermoit implicitement celui d'arrêter à volonté la marche du gouvernement.

Mais une telle disposition étoit, dans ces anciens temps, si éloignée de tous les esprits, qu'il ne semble pas que, sous les Plantagenets, ni même sous les Tudors, personne ait compris ce qu'il y avoit depuissance dans un semblable privilége; et les résultats en étoient alors de si peu de conséquence, qu'aucun de ces monarques, les uns si guerriers, les autres si tyranniquement absolus, ne songea à le détruire ou du moins à le modifier. En effet, malgré ce privilége, on trouve à peine un exemple par siècle de ce refus de l'impôt fait par la chambre des communes; un tel acte de sa part n'eut même jamais alors le caractère de la révolte; et les rois savoient y suppléer par un si grand nombre de taxes arbitraires qui étoient aussi un droit de la couronne, que le refus de fournir des subsides devenoit entièrement illusoire pour les peuples, si même il ne leur étoit plus onéreux.

Mais, sous le règne des Stuarts, lorsque l'opposition du parlement contre le pouvoir monarchique que cette famille avoit tenté de rétablir, fut devenue celle de la nation entière, ivre de licence et de fanatisme, un cri général qui s'éleva de toutes parts, et des résistances qui, de jour en jour, se montrèrent plus menaçantes, ayant fait disparoître par degré ces taxes que la couronne avoit le droit d'imposer et qui étoient devenues sa dernière ressource, le privilége de voter l'impôt devint, contre les rois, l'arme la plus terrible entre les mains de leurs sujets révoltés. Ce fut au moyen de ce droit et par l'usage insolent et perfide qu'il sut en faire, que le Parlement parvint à les dépouiller peu à peu de toutes leurs prérogatives; ce fut en refusant l'impôt qu'il put impunément assassiner un roi, insulter, humilier les autres, et chasser enfin le dernier, quand il lui plut de s'en débarrasser.

Rien ne sera ni plus frappant ni plus facile à démontrer : ici les faits s'accumulent; l'histoire des Stuarts est bien connue; elle est la plus grande leçon, peut-être, qui ait été donnée aux rois. Mais ce qui n'a point été dit par leurs historiens, quoique la chose soit arrivée

sous le règne de ces princes, et ce qu'il sera important de faire remarquer, c'est que le protestantisme, qui avoit jeté la société politique dans deux extrêmes, le despotisme et l'anarchie, fit de même passer la société religieuse d'un extrême à l'autre, et du fanatisme la précipita dans l'indifférence; en effet, il y a impossibilité, pour l'erreur, de garder un juste milieu : c'est le caractère exclusif de la vérité.

A la génération des fanatiques succéda donc très-rapidement celle des impies, de même qu'à une race d'esclaves avoit succédé une race de séditieux. Le parlement connoissoit sa force: on peut dire qu'il s'étoit constitué sous les Stuarts ce qu'il a été depuis et jusqu'à ce jour, la puissance *prépondérante*, ou, pour mieux dire, la *seule* puissance de l'Etat. Mais jusqu'à l'expulsion de ceux-c c'étoit par une lutte continuelle et des envahissements successifs qu'il étoit parvenu à conquérir cette prépondérance. Rien ne la légitimoit, rien ne la consolidoit; et les droits suprêmes du peuple souverain, à qui il appartenoit de la sanctionner, n'étoient point encore eux-mêmes explicitement reconnus. Enfin Jacques II fut déclaré par la chambre des communes *déchu du trône* d'Angleterre pour avoir violé le *pacte originel* qui

existoit entre *la nation et le roi;* et cette grande question de la souveraineté du peuple fut irrévocablement décidée contre la royauté au profit du parlement.

Il semble qu'après une entreprise aussi hardie, il étoit tout simple de se passer de roi; mais cette assemblée usurpatrice n'osa point aller jusque-là : il existoit dans la nation un vieux respect pour le trône et des habitudes monarchiques trop fortement enracinées; et l'ombre de la royauté étoit nécessaire aux démagogues pour contenir et diriger ce peuple qu'ils venoient de placer eux-mêmes au-dessus des rois. Un nouveau monarque fut donc *nommé au scrutin;* un *bill* lui traça *les devoirs de sa charge*, et il se trouva un homme qui voulut bien de la couronne à ce prix. Il s'en repentit depuis et bien amèrement (1); mais ce n'est point là ce qui doit nous occu-

(1) On sait que Guillaume III, poussé à bout par les chagrins et les affronts dont le parlement ne cessa presque pas un seul instant de l'abreuver, fut plus d'une fois tenté de jeter loin de lui cette couronne qui lui avoit autrefois paru assez précieuse pour être achetée par le plus lâche des crimes et par la violation des droits les plus sacrés de la nature.

per. Nous ne nous arrêterons point également à rechercher curieusement si les princes qui, jusqu'à ce jour, lui ont succédé, y ont mis plus de patience et de résignation. Quelles furent les fonctions de cette nouvelle royauté? C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

On ne lui ôta rien de ses honneurs et de son éclat. Le roi parut à la tête du gouvernement, environné de ministres auxquels furent partagés les diverses branches de la haute administration. Mais une loi déclara que ces ministres seroient *responsables devant le Parlement ;* et il suffit de cette seule loi pour anéantir sans *retour le pouvoir royal*, et le réduire à une vaine représentation. Et qu'on n'objecte point que cette responsabilité est vague, illusoire, à peu près impossible dans l'exécution. Elle existe, n'importe à quel titre; et c'est assez : les ministres purent dès-lors l'invoquer pour se faire indépendans du roi. Ce fut en leur accordant et en leur refusant l'impôt, que le parlement leur prouva qu'il étoit leur véritable maître, et que sa *majorité* pouvoit à volonté les faire ou les défaire. Le seul droit que conserva le prince fut de nommer ceux qu'elle avoit désignés, de renvoyer ceux qu'elle avoit proscrits, et l'on sait que cette majorité n'a

jamais proscrit les plus corrompus, mais seulement ceux qui n'ont pas eu assez d'habileté pour la corrompre.

Que l'on suppose un parlement composé de deux chambres divisées d'intérêt; dont l'une soit purement aristocratique, et l'autre toute populaire : le jeu de cette machine s'arrête à l'instant même; le roi redevient un despote, ou le peuple retombe dans l'anarchie; mais les apologistes eux-mêmes nous ayant déclaré que cette séparation des deux chambres n'est qu'une fiction politique habilement concertée pour flatter et calmer tout à la fois les passions populaires, et qu'un même intérêt anime et dirige la plus grande partie de ces familles parlementaires, tout s'explique et se simplifie : la constitution angloise, avec ses trois pouvoirs dont on fait tant de bruit, n'est, au fond, qu'une grande aristocratie formant un pouvoir UNIQUE, et tirant de son sein quelques olygarques, qu'elle charge d'administrer *à son profit*, et qu'elle révoque ou fait révoquer à son gré, dès qu'elle est mécontente de leur administration : car dire que c'est une monarchie, uniquement parce qu'il y a dans l'état une personne inviolable à laquelle on donne le nom de *monarque*, ce seroit une

dérision. *Le roi n'a jamais tort ;* c'est là une des maximes fondamentales de la constitution angloise : et, en effet, il seroit difficile qu'il eût jamais tort, puisqu'on lui a ôté le droit d'avoir jamais raison.

Au reste, le roi ouvre les séances du parlement avec un grand appareil ; il le convoque ou le proroge selon que, dans les conventions parlementaires faites avec les ministres, il a été décidé qu'il seroit convoqué ou prorogé ; et cette personne royale peut être justement considérée comme son *grand maître des cérémonies.*

Il est remarquable toutefois que ceci ne seroit point arrivé, si l'Angleterre avoit eu des frontières à défendre ; si c'eût été pour elle une nécessité d'entretenir, sur son territoire, une armée, dont le roi est en tout pays le chef naturel ; et l'on sait que *qui est maître de l'armée, est maître de l'Etat* (1). Mais

(1) Nos révolutionnaires le savent bien, et mieux que ceux dont le plus grand intérêt seroit de le savoir. Nous dirons plus : c'est tout ce qu'ils savent de la bonne et vraie politique ; ils n'ont si long-temps réussi que pour l'avoir su, et ils ne fondent pas sur une autre science l'espérance de leurs succès à venir.

c'est l'Océan qui, de toutes parts, lui sert de barrière; et cette situation physique n'a pas médiocrement contribué à former et à maintenir cette combinaison unique des trois formes de gouvernement connues, dans laquelle l'aristocratie a triomphé de la monarchie, pour soutenir ensuite une guerre continuelle et acharnée contre la démocratie. Où en est cette guerre? quels en seront les inévitables résultats? C'est ce qui nous reste à examiner.

IV.

Nous avons montré combien étoit forte et puissante l'aristocratie angloise; et cependant nous n'avons point encore exprimé toute sa force et toute sa puissance. Par une circonstance singulière, de tous les peuples chrétiens qui ont embrassé le protestantisme, la nation angloise est la seule qui, en même temps qu'elle détruisoit l'autorité spirituelle de son clergé, lui conservoit son existence matérielle, c'est-à-dire ses biens, sa juridiction et son influence comme corporation. Ces biens sont considérables, cette juridiction est très-étendue, et tout ce qui en résulte de force vient encore corroborer le parlement, où le clergé anglican est continuellement représenté par les chefs de sa hiérarchie.

Ainsi, cette assemblée est tout à la fois la puissance *législative* (personne ne lui conteste cette qualité), *exécutrice* (nous avons démontré, dans notre dernier article, que les ministres étoient entièrement sous sa dépendance, et tout-à-fait indépendants du roi), *religieuse* (le parlement décide en dernier ressort, et sans en excepter le dogme, de tout ce qui a rapport à la religion); ainsi nous est offert dans ce gouvernement l'exemple d'une *omnipotence* qu'il ne nous semble pas qu'aucun autre gouvernement humain ait jamais possédée à un aussi haut degré. Aussi est-ce pour lui qu'a été inventée cette expression, depuis si niaisement répétée (1), et que l'on peut dire blasphématoire, puisque l'idée qu'elle renferme attribue à des hommes une plénitude de pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu.

Ce n'est pas tout encore : on auroit pu craindre que la partie mobile et élective de ce parlement, soumise aux chances variables des élections populaires, n'y introduisît par degrés une surabondance d'élémens étrangers à sa politique et à ses intérêts, et un principe toujours

(1) *O imitatores, servum pecus!*

croissant de divisions, qui eût miné sa force et menacé jusqu'à son existence : il en fut autrement. Lorsque tout changeoit dans la nation, le droit d'élection resta ce qu'il avoit été et où il étoit. Des bourgs ruinés, et dont quelques ruines attestoient seules l'existence, des villages presque déserts, et qui furent autrefois des villes florissantes, continuèrent de nommer et nomment encore leurs députés sous l'influence des grands propriétaires, jadis leurs seigneurs féodaux; et beaucoup de cités nouvelles, riches et populeuses, n'ont point de représentants. Ainsi continue de dominer l'aristocratie dans ces élections; ainsi se maintient, dans le parlement, son unité d'action et de volonté.

Sidney comprenoit donc mal son propre gouvernement, lorsqu'il a dit « que la constitution angloise périroit le jour où la puissance *législative* y seroit plus corrompue que *l'exécutrice*; » et ce mot, qui a été souvent répété, que nous nous souvenons d'avoir répété nous-mêmes, n'est au fond qu'une absurdité. Il doit être manifeste maintenant qu'il n'y a point de partage et de *pondération* de puissances dans le gouvernement anglois; que la puissance *exécutrice* et la puissance *législative*, pour nous servir de l'*argot* politique employé de nos

jours, n'y sont réellement qu'une seule et même chose. Elles sont concentrées toutes les deux dans le parlement d'où sortent sans cesse les ministres pour y rentrer sans cesse après en être sortis; le tout n'y forme qu'une seule masse de corruption; ces ministres et la majorité de cette assemblée étant constamment d'accord pour le partage des places, pour la levée des impôts, pour se donner mutuellement toutes les lois qui sont nécessaires à leurs mutuels intérêts, sans que rien puisse apporter un obstacle légal à ce que celle-ci ordonne et ceux-là exécutent.

Certes, une telle puissance peut être appelée monstrueuse; et elle auroit déjà péri par l'excès même de sa force, si le corps social n'avoit eu en lui-même un principe d'opposition qui seul a pu, même en la combattant sans cesse, en modérer l'action et en assurer la durée. Il n'est point de gouvernement, quelque violent qu'on le suppose, qui n'ait, à côté de lui, un semblable principe de résistance et de conservation. C'est dans la religion que cette opposition prend le plus ordinairement sa source; et la loi de Dieu, type de toute justice, est comme un roc élevé, au pied duquel viennent tôt ou tard se briser les passions des hommes et leurs lois tyranniques. Voilà ce que ne comprennent point tant d'ap-

prentis publicistes qui déclament contre le gouvernement *absolu* dans les sociétés chrétiennes, où une telle opposition morale fut toujours à son plus haut degré de force et de perfection; ce qui fait que ces sociétés étoient et sont encore les plus parfaites et les plus fortement constituées.

Il n'y a point et il ne peut y avoir ici d'opposition religieuse : la religion est dans une entière dépendance du pouvoir politique; elle est devenue une branche de son administration. C'est dans le principe de la souveraineté du peuple que cette opposition a pris naissance. Lorsque le parlement luttoit contre la monarchie pour se mettre à sa place et se faire maître absolu, c'étoit lui-même qui formoit cette opposition; elle étoit anarchique comme le principe d'où elle étoit sortie; et ce même principe étant ensuite devenu celui de la puissance parlementaire, il en résulta que l'anarchie fut constituée dans cette assemblée en même temps que le despotisme, et en devint partie intégrante; toutefois avec cette différence qu'elle y fut toujours en *minorité*; et l'on conçoit que l'état périssoit à l'instant même, s'il en eût été autrement. Cette minorité anarchique, exclue des places uniquement parce qu'elle étoit minorité, et, sous ce rapport, inu-

tile à l'action du gouvernement, n'eut jamais qu'une seule pensée, ne tendit jamais qu'à un seul but : ce fut d'exciter des mouvemens parlementaires qui la fissent à son tour *majorité.* Alors, ses chefs étant portés au ministère, elle devint à son tour despotique, tandis que la majorité, vaincue et transformée en *minorité,* se précipita dans l'anarchie, afin de reconquérir ce qu'elle avoit perdu. Telle est cette effrayante bascule, sur laquelle montent et descendent tour à tour les whigs et les torys : tel est, en en dégageant toutes les quantités inutiles, ce gouvernement anglois, qui a trouvé tant de prôneurs perfides et tant d'imbéciles admirateurs (1).

---

(1) Ce sera ici le lieu de relever une contradiction bien frappante, dans laquelle est tombé l'écrivain apologiste. Après avoir si solidement et si complétement démontré que les deux chambres ont une même origine, un même esprit, les mêmes intérêts, il veut cependant y chercher des nuances qui les distinguent; et, toujours préoccupé de cette idée que l'Angleterre est encore une monarchie. il trouve que la chambre des communes est une aristocratie mitigée par le pouvoir du peuple, et la chambre des pairs une aristocratie mitigée par la pouvoir royal. Il faut que cet écrivain se fasse une étrange idée de la royauté pour l'appeler

Ainsi donc, toutes les passions ayant été mises en jeu ; l'ambition, la cupidité, l'orgueil, étant sans cesse irrités et déchaînés dans une assemblée où domine la parole, où il est permis, au nom du peuple souverain, d'exprimer toute espèce d'opinion, d'attaquer ou de défendre toute espèce de doctrine, les démagogues *obligés* qu'elle renferme, sachant que les paroles les plus licencieuses sont celles qui plaisent davantage à ce maître qui leur obéit si bien, y font sans cesse, du haut de la tribune, un appel aux passions populaires ; et les passions

---

encore un *pouvoir*, dans l'état où la constitution angloise l'a réduite; et sa vue est bien subtile, s'il découvre quelque différence, même la plus légère, entre deux membres de l'opposition, dont l'un parle dans la chambre haute, et l'autre dans la chambre basse. Certes, il y a indentité parfaite de langage et de principes entre lord Grey ou lord Holland, par exemple, et M. Brougham ou l'honorable Francis Burdett ; de même que la majorité du parlement, après son marché fait avec les ministres, vote pour eux aussi imperturbablement et aussi régulièrement dans la chambre haute que dans la chambre basse. Que l'on sophistique là-dessus tant qu'on voudra : tout se réduit, en dernière analyse, à un pouvoir sans bornes et à une opposition sans frein.

populaires leur répondent au moyen de la liberté de la presse, qui est encore une condition nécessaire de la publicité des débats parlementaires, et le complément indispensable d'une opposition fondée, non sur des croyances qui unissent les esprits, mais sur des opinions qui la divisent. La liberté de la presse continue donc au dehors la guerre acharnée qui se fait au dedans; et, par un effet contraire qu'il est facile de concevoir, l'opposition retrouve, sur la place publique, la *majorité* qu'elle n'a pu obtenir dans les chambres; une population indépendante du territoire et des familles féodales se presse autour de cette opposition anarchique, ne respirant elle-même que l'anarchie, menaçant sans cesse un despotisme parlementaire qui l'accable, et toujours préparée pour les révolutions.

Cette population est celle des cités : c'est la partie industrielle et commerçante de la nation. Elle étoit foible encore aux premiers temps de la réforme, n'ayant alors ni grandes richesses ni véritable considération, rien enfin de ce qui pouvoit développer ce caractère d'arrogance et de mutinerie qui lui est propre, et qu'on lui a toujours et partout reproché. Cependant, dès cette époque, la politique des Tudors essayoit

de la faire sortir de son obscurité, étant bien loin de prévoir ce qui devoit un jour en arriver; mais, par l'effet de plusieurs circonstances que ce n'est point ici le lieu de rappeler, ce ne fut que sous Charles Ier que le plan commercial de l'Angleterre commença à prendre une certaine consistance; et les expéditions maritimes que ce malheureux prince encouragea et favorisa étoient sans doute comme un aliment qu'il fournissoit aux passions de cette population turbulente qui commençoit à l'inquiéter et à le fatiguer. Cromwel publia immédiatement après lui le fameux acte de navigation; et l'impulsion une fois donnée, il étoit impossible qu'elle s'arrêtât, et que la progression n'en fût pas toujours croissante, lorsque cette même population, qui s'accroissoit elle-même sans cesse par le développement continuel du commerce et de l'industrie, fut devenue, même avant la fin des Stuarts, l'opposition démocratique, un foyer d'anarchie toujours subsistant au sein de ce gouvernement, une puissance *légalement* rebelle, pour ainsi parler, et de jour en jour plus redoutable à la puissance légalement instituée. Il fallut donc satisfaire son avidité pour éteindre son ambition, et le monde entier lui fut offert comme une proie dont elle pouvoit s'emparer.

C'est ici que commence, avec la dette de l'Angleterre, un système nouveau de politique intérieure et extérieure, inoui dans les annales du monde, que l'œil suit avec une sorte d'effroi pendant tout le cours du dix-huitième siècle, dont les dernières conséquences, incalculables dans leurs effets, apparoissent déjà au commencement du dix-neuvième. Cette dette, sans exemple, puisqu'elle repose uniquement sur le fond mobile et variable de l'industrie et du commerce, et que pouvoit seul créer un gouvernement qui tout à la fois propose et décrète l'impôt, sans aucune responsabilité, ni politique, ni administrative, ni même morale; cette dette, qui s'est formée par l'accumulation successive de capitaux fictifs, dont la rente est devenue elle-même un capital immense, a eu pour la nation angloise ce résultat, également sans exemple, de lui créer à volonté et comme par enchantement des trésors, des flottes, des armées, des colonies, des ports, des canaux, des villes commerçantes et manufacturières; de mettre simultanément entre les mains de son gouvernement des ressources que les efforts réunis de plusieurs grandes monarchies n'auroient pu rassembler, et au moyen desquelles il a pu se faire, pendant plus d'un siècle, l'ar-

bitre et le corrupteur de la société chrétienne, le tyran, le conquérant et le *monopoleur* de presque tous les peuples qui sont hors de la chrétienté. Au moyen de cette dette, la nation a accru ses richesses sans mesure, et ses richesses ont eu pour résultat d'accroître sans mesure sa dette. C'est dans ce cercle vicieux qu'elle tourne encore et qu'elle tournera jusqu'à la fin, sans cesse penchée sur un abîme, et à l'instant même bouleversée jusque dans ses fondemens, si son commerce et son industrie s'arrêtoient un seul instant; poussée ainsi par une sorte de fatalité à considérer comme ennemie toute nation qui veut elle-même être industrieuse, commerçante, et s'affranchir des tributs qu'elle prétend imposer à toutes les nations; favorisant le désordre moral des peuples partout où elle suppose que ses intérêts matériels sont menacés; essayant de soumettre les lois éternelles de l'ordre social aux combinaisons de l'ordre factice et précaire sur lequel reposent sa fortune et ses destinées; arrivée enfin aujourd'hui à ce point auquel elle devoit inévitablement arriver, d'effrayer l'Europe entière, qu'elle a si long-temps abusée et séduite, et qui, dût le salut de l'Angleterre en être compromis, paroît résolue à ne plus se laisser trom-

per par ses diplomates, ni dépouiller par ses commerçans et ses manufacturiers.

Et cependant nous n'avons point encore découvert la partie la plus sombre de ce sinistre tableau : cette population commerçante et manufacturière s'est multipliée dans la proportion de ce mouvement prodigieux imprimé à toutes les industries mercantiles, et par suite de cette mobilisation rapide et continuelle d'une fortune publique dont les signes représentatifs sont partout, dont le capital n'est nulle part, des villes populeuses se sont élevées de tous côtés, dans lesquelles sont entassées des multitudes qui vivent uniquement de l'industrie, comme l'autre portion du peuple vit de la terre, c'est-à-dire dont l'existence est aussi précaire que l'existence de celle-ci est assurée. Là tout équilibre, toute juste dispensation des produits et des travaux sont détruits ; là s'élève l'extrême opulence à côté de l'extrême misère ; là se trouvent toutes les corruptions qui naissent de ces deux excès, là les chefs et les instrumens de cette opposition anarchique que nous avons si souvent signalée ; déjà elle forme comme une nation à part qui, chaque fois qu'elle croit en trouver une occasion favorable, lève l'étendard de la révolte, et que cette autre

tion soumise et agricole ne peut plus que difficilement contenir. Cette nation nouvelle marche sous des chefs démocratiques que le commerce a gorgés de richesses, et qui veulent maintenant leur part du pouvoir. C'est vainement que l'état succombe sous le poids des taxes pour nourrir cette race formidable de prolétaires lorsqu'il ne peut l'occuper; c'est vainement que cette même dette qui cause tous ses maux, attachant presque toutes les fortunes particulières à la fortune publique, a créé des intérêts communs et purement matériels, que l'on appelle *esprit national*, qui, jusqu'à un certain point, tiennent lieu de cet esprit, et sont comme une barrière derrière laquelle le gouvernement trouve un dernier refuge; les passions qui fermentent autour de lui sont plus fortes, elles sont aveugles et sourdes; la démocratie veut régner à son tour, et prétend que l'aristocratie lui cède la place qu'elle a usurpée sur la monarchie : *réforme parlementaire !* voilà le cri de ralliement de ce parti de jour en jour plus furieux, plus menaçant (1),

(1) Les débats à jamais mémorables du parlement, à l'occasion de la guerre d'Espagne, viennent de nous en offrir un effrayant exemple, et pour ne pas se jeter

et cette barrière qu'ont élevée l'avarice et la cupidité sera bientôt trop foible pour le contenir.

Cependant, tel est le cercle dans lequel s'est renfermé le gouvernement anglois, que, tandis qu'il est dévoré de ce mal intérieur, c'est au-dehors qu'il est forcé d'en chercher les remèdes, ou plutôt les palliatifs. C'est dans l'Inde, dans l'Amérique, dans toutes les parties du monde que sont maintenant ses destinées; c'est partout, excepté chez lui, que sont ses points d'appui. Il faudroit, pour bien faire, qu'il pût éternellement troubler le vieux monde, et tyranniser le nouveau; et tout son édifice croulera le jour où l'univers entier aura décidé de se soustraire à son joug et d'échapper à ses artifices. Il y a quelque lieu de croire que ce jour approche, et que le grand problème qui occupe depuis si long-temps la société ne tardera point à être résolu.

L'apologiste qui serviroit de guide et d'au-

dans cette guerre dont les suites pouvoient avancer la catastrophe qu'ils redoutent, on a vu les ministres réduits à la nécessité honteuse d'employer le langage du *radicalisme*, et de le flatter bassement pour calmer ses fureurs.

torité à l'auteur du livre dont nous venons d'embrasser le plan et de tracer l'analyse, semble prévoir lui-même et redouter cette grande catastrophe pour *la plus parfaite* des constitutions, et ne balance point à déclarer que plutôt que de se livrer aux horreurs de l'anarchie, la nation angloise chercheroit son salut dans le despotisme. Nous ne pensons pas que le despotisme pût désormais la sauver de l'anarchie; mais le CATHOLICISME, ce grand réparateur des sociétés, l'environne, la presse de toutes parts, lui ouvre son sein, où il l'invite à se jeter (1) : d'elle-même le fera-t-elle? Doit-elle traverser des flots de sang pour revenir à l'unité? Puisse le ciel lui épargner ce dernier malheur, qui ressembleroit à un grand châtiment! Mais, quoi qu'il arrive, il est impossible qu'elle demeure long-temps encore ce qu'elle est, et par rapport à elle-même et par rapport au monde civilisé. S. V.

(1) Le nombre des catholiques augmente en Angleterre de jour en jour, et dans la progression la plus rapide. Il forme déjà plus d'un vingtième de la population, et ce nombre augmenteroit bien plus rapidement encore si l'on ne manquoit de prêtres, ceux qui y sont pouvant à peine suffire à leurs fonctions auprès de plus de six cent mille convertis.

DE LA SAINTE ALLIANCE.

L'HISTOIRE n'offre aucun événement qu'on puisse comparer à la révolution françoise, qui seroit mieux appelée maintenant la révolution européenne. Elle ne ressemble à rien de connu; car les meurtres, les spoliations, les guerres civiles et étrangères, et tant d'autres calamités qui, à plusieurs époques, avoient désolé le monde, comme elles ont désolé l'Europe en ces derniers temps, sont, à la vérité, des suites inévitables de la révolution, mais ne sont point la révolution; et c'est peut-être parce qu'on s'est abusé sur la nature de cette terrible maladie, qu'on a fait jusqu'à présent si peu de chose pour en arrêter les progrès, et qu'on n'a pas même songé à en détruire le germe.

La révolution commença au seizième siècle dans l'ordre religieux; car c'est toujours là que commencent, là que se préparent tous les grands changemens qui arrivent dans l'ordre politique. On nia le pouvoir spirituel, fondement nécessaire et unique lien de la société chrétienne. Un moine, blessé dans son orgueil, jeta, du fond d'un cloître, au milieu des peuples, la parole de révolte. Le monde civilisé tressaillit, et se sentit frappé d'un mal inconnu.

Nier le pouvoir spirituel, établi pour conserver la foi ou pour maintenir les esprits dans l'obéissance, c'étoit nier le christianisme : aussi fut-on bientôt conduit à nier expressément tous ses dogmes et tous ses préceptes, toutes les vérités et tous les devoirs, et enfin à nier Dieu même ou le pouvoir général de qui émanent tout ordre, toute vérité, toute existence. Alors la société spirituelle fut dissoute dans son principe et dans ses derniers élémens. Affranchi de l'autorité et ne dépendant que de lui-même, l'homme ne reconnut plus d'autre souverain que sa raison, d'autre vérité que ses opinions, d'autre loi que ses penchants : il fut roi, il fut Dieu ; c'est-à-dire, qu'à l'instant où il sortit de la société religieuse, il sortit de toute société. Il n'en existoit plus aucune quand nos troubles politiques éclatèrent. L'état et ses vieilles institutions restoient encore debout comme un édifice miné. Les formes extérieures de la société, son corps, pour ainsi dire, offroit à l'œil les mêmes apparences ; mais ce corps étoit sans vie, l'esprit social avoit cessé de l'animer. Il y avoit un culte public et plus de foi, des temples et plus de Dieu, un roi et plus de royauté.

Ainsi la révolution étoit faite, elle étoit

pleinement consommée à l'époque où l'on s'imagine qu'elle commença. On a pris la putréfaction pour la mort; et peut-être est-ce à cause de cela que tous ceux qui ont entrepris la restauration de la société ont cru qu'il suffisoit d'embaumer le cadavre.

On ne sauroit trop le redire : la véritable société, c'est la société religieuse; il n'y en a point d'autre; car il ne peut exister de société qu'entre les êtres intelligents, et elle s'établit et se conserve par la soumission à une autorité qui s'exerce sur les esprits, et la révolution n'est autre chose que la rébellion contre cette autorité nécessaire, ou la destruction absolue de la société spirituelle. Aussi voit-on toujours et partout les révolutionnaires attaquer d'abord cette société, en attaquant l'Eglise catholique, le chef qui la gouverne, ses institutions, ses lois, ses ministres, sa doctrine : c'est l'unique point sur lequel ils n'aient jamais varié, le seul sur lequel ils soient tous d'accord. Ils savent bien qu'ils n'ont rien à craindre d'aucune autre Eglise, et que là où il n'existe point de pouvoir qui commande aux esprits, il n'y a du christianisme que le nom, de dogmes que les pensées de chacun, de lois que les intérêts, et de droits que la force.

Voilà pourquoi la révolution se montra si docile au joug de Buonaparte. Son despotisme ne l'effrayoit pas; il confirmoit ou contraire ses maximes; il en étoit une dure, mais éclatante application; et ce Corse, venant au moment où la France toute sanglante et menacée de nouveaux désastres appeloit de ses vœux l'ordre que les révolutionnaires avoient renversé, les servit réellement en contenant leur violence; il parut un bien au milieu de tant de maux, et il sauva la révolution en arrêtant ses fureurs.

Dieu sans doute avoit ses desseins, et Buonaparte ressembloit trop peu aux autres hommes pour qu'il n'eût pas été formé pour une destination particulière.

Cet homme alloit toujours en avant les yeux fermés, et comme il détruisoit en marchant, il ne laissoit derrière lui que des abîmes. De là l'impossibilité de revenir sur ses pas, de réparer des fautes ou des malheurs. A la guerre, il ne sut jamais faire une retraite; en politique, il ne sut pas même faire un campement.

Il n'y avoit point de passé pour lui; il n'y avoit que le présent, qu'il serroit entre ses bras de fer, comme pour étouffer l'avenir dans son sein. Il craignoit le temps; et, dans ses terreurs

et son impatience, il vouloit se passer de lui en tout ce qu'il entreprenoit.

Né au milieu des tempêtes, il fit le calme, mais ce calme brûlant qui précède et annonce de plus grands orages.

Indifférent au bien et au mal, il accomplissoit l'un sans joie et l'autre sans remords, comme un esclave exécute un ordre.

Il cherchoit la monarchie, et il s'en approcha de plus près qu'on n'a fait depuis; mais la révolution, qui lui commandoit en rampant au pied de son trône, l'empêcha toujours d'y arriver.

Il releva les autels, qu'elle avoit abattus; mais il ne vit dans l'autel qu'une pierre, autour de laquelle il permettoit au peuple de s'assembler. Il attaqua l'Eglise dans son chef; il voulut asservir le pouvoir spirituel ou l'anéantir. La révolution sentit qu'elle régnoit encore : mais dans les décrets divins déjà son roi avoit cessé de régner.

Sa mission, car il en avoit une, sa mission remplie, il disparut : l'univers connoît sa fin. L'esprit qui le poussoit s'étoit retiré : il ne restoit pas même un homme. Ce je ne sais quoi de foible et d'ignoble qu'on appeloit encore l'empereur, s'éteignit sur un rocher, et la mort de ce soldat, à qui la révolution devoit tant d'a-

mour et l'Europe tant de vengeance, eut cela d'étrange qu'elle n'inspira ni pitié, ni joie, ni douleur.

Quand Buonaparte tomba, il y eut dans le monde un moment d'espérance. L'Europe, qu'il étouffoit sous le poids de son épée, respira. On crut que l'ordre alloit renaître; mais la révolution, appuyée sur les ruines du trône impérial, négocia d'abord, menaça bientôt, conspira toujours. Ménagée comme une puissance, elle obtint d'immenses concessions : elle fut admise partout, dans les institutions, les lois, les places. On ratifia ses actes, on légitima ses doctrines, et on la consacra tout entière en établissant l'athéisme politique.

Une seule chose parut montrer que les souverains avoient appris à la redouter et à la connoître. Ils essayèrent de former contre elle une alliance fondée sur le christianisme, pensée aussi juste qu'élevée, et qui honorera toujours ceux qui la conçurent. L'état religieux de l'Europe rendoit malheureusement ce noble projet inexécutable. Il faut le dire, puisqu'on le voit déjà, et qu'on le verra mieux tous les jours; il faut le dire pour hâter le moment où ce qu'on ne peut faire aujourd'hui deviendra possible : la Sainte-Alliance manque de base. Car, dans l'ordre spirituel où

les souverains, en la formant, se sont placés; il n'y a point d'alliance sans une union réelle, point d'union sans unité de foi.

Quel but s'est-on proposé? de défendre la société contre la révolution, en lui opposant le christianisme, son ennemi le plus formidable ou plutôt son seul ennemi. Or, quel est le christianisme sur lequel est fondée la Sainte-Alliance? La réunion de différentes sectes, qui n'ont ni la même foi, ni le même chef, dont plusieurs même ne reconnoissent point de chef, et ne pourroient dire quelle est leur foi. Donc, ou la Sainte-Alliance n'a aucune base, ou elle suppose que toutes ces sectes professent également le christianisme. Dans le premier cas, il n'y a point véritablement d'alliance; dans le second, elle repose sur l'indifférence des religions, c'est-à-dire, sur le fondement même de la révolution qu'on veut combattre.

Quels que soient donc les nobles désirs des souverains à qui sont confiées les destinées de l'Europe, réduits à n'employer pour sa défense qu'un moyen sans doute indispensable, mais insuffisant, ils n'ont pu encore opposer à la révolution que la force, qui ne la vaincra jamais, parce que la révolution, nous ne saurions trop le répéter, est dans les esprits: c'est

leur révolte contre l'autorité. Or, on n'arrête point les tempêtes en jetant des pierres contre le vent; on ne soumet point les esprits avec du canon. Et puis, à qui obéiront-ils? est-ce un point sur lequel les augustes auteurs de la Sainte-Alliance soient d'accord?

Tandis qu'il n'y aura point de christianisme commun, universellement reconnu pour loi, la politique ne sera qu'un calcul d'intérêts matériel, qui, différents pour chaque état, peuvent bien être le sujet d'un traité, mais non d'une alliance, et moins encore d'une alliance *sainte*. Qu'on en juge par deux faits.

Un peuple chrétien, opprimé depuis quatre siècles par des barbares *campés en Europe*, secoue ses fers, et armé du souvenir des outrages qu'il a subis, des souffrances qu'il a endurées, il se lève comme un seul homme pour reconquérir sa liberté politique et religieuse. Les barbares jurent de l'exterminer. Leur rage, que rien n'adoucit, n'épargne pas même l'enfance: le meurtre, le viol, l'incendie, tous les crimes marquent leur passage. On revoit ce qu'on n'avoit pas vu depuis le paganisme, les sacrifices humains (1).

---

(1) Voyez *le Drapeau blanc* du 29 juillet, 1822.

Que fera la politique européenne? Consultera-t-elle le christianisme sur la résolution qu'elle doit prendre? Comptera-t-elle la foi, l'humanité même, pour quelque chose dans cette grande question? Elle calculera des intérêts; elle soutiendra le peuple musulman; elle regardera peut-être son chef comme un membre de la Sainte-Alliance; elle décidera peut-être que le peuple chrétien doit se replacer sous l'épée du Tartare.

La révolution éclate dans un royaume voisin de la France. Toutes les scènes d'horreur dont nous avons été témoins il y a trente ans se renouvellent dans ce royaume. On proscrit la religion; on égorge ses ministres au cri de *vive l'Enfer!* La convention renaît avec ses fureurs. Les jours du roi et de ses frères sont en danger.

Que fera la politique européenne? Elle discutera les droits de la révolte; elle trouvera qu'il seroit injuste de troubler ses opérations et d'inquiéter ses crimes; qu'on doit respecter le peuple souverain, lorsqu'il lui prend envie de se régénérer à sa manière; elle suppliera humblement la Convention appelée *Cortès*, de tempérer son zèle, et de modifier un peu l'anarchie qu'elle travaille à établir; elle examinera froidement les probabilités que le roi soit

assassiné demain ou après-demain, afin de savoir si elle est constitutionnellement autorisée à le secourir aujourd'hui ou demain, de concert avec ses sujets fidèles, qu'en attendant elle juge prudent d'appeler des *insurgés*.

Généreux *insurgés!* héros de l'Espagne! vous avez dit encore une fois : *Mourons pour la cause juste!* et tous les peuples de l'Europe se sont assis pour regarder la royauté et la révolution, la foi et l'impiété combattre corps à corps dans l'arène. Les gouvernements ont voulu que ce fût un spectacle ; mais ce n'est pas le dernier qui sera donné au monde. Je le dis surtout à la France ; je le dis à ses ministres : qu'ils préparent leur réponse, lorsque bientôt peut-être on leur demandera ce qu'ils ont fait d'elle. Si la révolution l'emporte en Espagne, un an après son triomphe complet, on cherchera vainement un Bourbon sur le trône, et avec eux disparoîtront les dernières espérances de la société.

Qu'est-ce donc que la Sainte-Alliance, si elle ne détruit pas la possibilité d'un pareil avenir? Ce qu'elle est? je vous l'ai dit. Si vous en voulez savoir d'avantage, interrogez les ruines de Scio et les mânes de Goiffieux et de Vinuesa.

Il a existé une Sainte-Alliance; mais c'étoit dans les siècles que nous nommons avec tant de fierté les siècles de ténèbres. Toutes les nations chrétiennes, se levant à la fois pour secourir les chrétiens d'Orient et pour délivrer le tombeau du Sauveur du monde, nous offrent le modèle d'une alliance sainte, mais qui n'étoit possible que parce que ces nations, unies dans une même foi, reconnoissoient le pouvoir spirituel. Jusqu'à ce qu'elles soient rentrées dans cette unité sainte, il n'y aura point de Sainte-Alliance ou d'union spirituelle entre les peuples; la révolution subsistera malgré tous les efforts qu'on pourra tenter pour l'anéantir; et si jamais elle expire, ce sera au pied de la croix que la main du pontife suprême élevera au milieu de l'Europe soumise à son autorité paternelle. Alors, seulement alors, les trônes ébranlés se raffermiront, parce que l'homme, abjurant sa souveraineté sacrilége, obéira tout ensemble, et au pouvoir religieux et au pouvoir politique, en obéissant à Dieu *par qui les rois règnent.*

DE L'ESPAGNE.

Parmi les symptômes de dissolution qui se manifestent dans la société, aucun n'inspire une plus juste crainte que l'aphatie des gouvernements, que rien n'émeut, que rien n'alarme, et qui, lorsque tout s'ébranle autour d'eux, demeurent comme ensevelis dans ce que les flatteurs appellent leur sagesse. En présence du monstre révolutionnaire dont les bras soulèvent l'Europe et l'arrachent de ses fondements, ils regardent avec une sécurité profonde les apprêts de leur destruction. Sans volonté, sans action, presque sans voix, on les entend, on les entrevoit à peine dans le grand mouvement qui agite le monde. On diroit qu'ils ne sont pour rien dans tout cela, que leurs destinées sont accomplies, que la paix de la mort règne déjà pour eux; et dans son calme effrayant, dans sa muette immobilité, la royauté ressemble à une ombre assise près d'un sépulcre.

Si tout malheureusement ne confirmoit pas ces réflexions, ce qui se passe en Espagne ne suffiroit que trop pour les justifier. Depuis l'invasion de Buonaparte et auparavant, des germes de révolution existoient dans cet infor-

tuné pays. Il seroit trop long d'expliquer comment ils s'y développèrent, et ce n'est pas cette question que nous voulons traiter. Le peuple étoit fidèle, parce qu'il est plein de foi. Ne pouvant le corrompre, on résolut de le maîtriser, en courbant sa tête sous l'épée, et son âme sous la terreur. La révolte éclate dans l'armée, qu'on tenoit oisive à dessein ; car, dans les temps de troubles et de conspirations, le repos du soldat à qui on a donné l'espérance d'agir, a mille fois plus de danger que l'expédition la plus périlleuse. Le gouvernement indécis, trahi par plusieurs de ceux sur lesquels il devoit compter, délibère pendant que ces ennemis agissent ; il est renversé. On proclame la constitution des Cortès.

L'unique parti que la France, menacée elle-même d'une semblable catastrophe, eût à prendre pour l'intérêt de sa conservation, étoit d'étouffer à l'instant, par tous les moyens dont elle dispose, une révolution encore foible, mais qui bientôt deviendroit puissante, si on n'arrêtoit pas ses progrès.

On fit autre chose, on conseilla doucement à la révolution d'être sage, on reçut ses ambassadeurs, on se soumit même à écouter avec patience leur langage hautain, et l'on attendit

non moins patiemment le résultat des bons conseils que l'on avoit donnés.

Les révolutionnaires françois en donnoient d'autres dans le même temps à leurs frères d'Espagne ; ils les donnoient à la tribune même, afin que personne ne les ignorât ; car la provocation à la révolte est un privilége constitutionnel que le ministère leur reconnoît, et il nous a plus d'une fois appris qu'il étoit de son devoir de le respecter.

Les *descamisados* préférèrent ces derniers conseils. Ils renversèrent rapidement tout ce qu'il restoit de l'ordre ancien : 92 reparut avec ses crimes et ses lois, qui ne sont que d'autres crimes. Les massacres commencèrent ainsi que les spoliations. Le roi, chaque jour abreuvé d'outrages, devint le prisonnier des factieux ; on préluda au régicide par des chants et des menaces atroces. On fit plus, on représenta sur un théâtre de Madrid le supplice du roi-martyr, comme pour préparer le peuple à un forfait semblable, et pour insulter à la fois tous les souverains.

Tel étoit l'état de l'Espagne lorsque le ministère actuel prit en France les rènes du gouvernement. On pouvoit, on devoit fonder quelques espérances sur des hommes qui, malgré

des démarches équivoques, avoient après tout combattu habituellement dans les rangs des royalistes. Ont-ils justifié ces espérances ? on en jugera : pour moi, je ne veux que raconter des faits.

Le premier soin du ministère fut de tranquilliser les révolutionnaires de France sur ses intentions à l'égard des révolutionnaires espagnols. Il déclara formellement et à plusieurs reprises qu'il ne troubleroit point leurs opérations ; et je crois même, sans l'affirmer, qu'il qualifia de *calomnie* la supposition qu'il pût avoir la pensée d'intervenir dans les affaires de la péninsule ; c'est-à-dire la pensée de sauver du poignard ou de l'échafaud un petit-fils de Louis XIV et le cousin de Louis XVIII. Il seroit aisé de vérifier si ma mémoire me trompe en relisant les discours prononcés à cette époque dans la chambre. Toujours est-il certain que la promesse de ne point intervenir fut faite, et qu'elle a été tenue très-loyalement.

Le ministère alla plus loin ; il s'étoit engagé envers le côté gauche à garder une stricte neutralité. Voyons ce que fut cette neutralité, ce qu'elle est encore.

Ainsi qu'il devoit arriver dans un pays si fidèle, il ne tarda pas à se former en Espagne

un parti d'hommes dévoués au trône, à la religion, à la société. Partout ils cherchèrent à s'armer pour délivrer leur roi captif, et pour soustraire leur patrie aux épouvantables calamités qui pesoient sur elle. Une régence s'organisa pour diriger ce noble élan, pour atteindre ce but sacré. Les royalistes firent enfin ce qu'ils avoient déjà fait, lorsque Buonaparte tenoit moins dangereusement Ferdinand VII prisonnier à Valençay.

Voilà donc en Espagne deux gouvernements, l'un composé des geôliers du roi, qui n'annoncent que trop hautement l'intention d'être bientôt ses bourreaux; des féroces conducteurs de ces bandes dont le cri de guerre est, *Meure Dieu! vive l'enfer!* l'autre, composé des plus fidèles sujets de cet infortuné roi, résolus à mourir pour lui.

Lequel de ces deux gouvernements le ministère reconnoîtra-t-il? Le premier sans hésiter; car il est clair que les défenseurs de la Foi et leurs héroïques chefs sont des *insurgés*; et en effet, on ne peut disconvenir qu'ils ne soient en rébellion ouverte contre les *descamisados*. C'est donc en ceux-ci qu'on verra la véritable Espagne, son légitime gouvernement; c'est avec eux qu'on traitera, s'ils le daignent pour-

tant ; heureux si l'on obtient quelques légères modifications qu'on juge désirables dans leur *sublime constitution.*

Encore un coup, je ne discute point, je raconte : mais qu'on me dise si, pendant trente années si fécondes en événements prodigieux, la révolution avoit remporté un pareil triomphe ?

Des sommes énormes sont levées sur la France par voie d'emprunt, pour aider à soutenir la glorieuse cause des *martilleros* On se rappelle que M. Roy, dans une occasion semblable, découragea les prêteurs ; mais il n'y entendoit rien sans doute ; c'étoit peut-être nuire au crédit, et le crédit est une si belle chose ! Il est juste d'avouer qu'il y a six semaines, on permit aussi à la régence d'emprunter à peu près ce qui seroit nécessaire pour élever une croix de bois sur la tombe des espagnols fidèles, que les révolutionnaires ont égorgés sous les yeux de nos soldats frémissant d'horreur et impatiens de vengeance.

Cependant, les pauvres défenseurs de la foi et de la royauté, sans armes, sans habillemens, sans pain quelquefois, bravent tout pour mourir. Le ministère les regarde, et je suis convaincu qui les a secrètement admirés.

Il est triste que les journaux aient dit que des

armes achetées et payées par ces martyrs aient été saisies à la frontière. Pour l'honneur de la France, je désire que ce fait soit faux; mais il n'a point, que je sache, été démenti.

Passons: l'histoire fatigue l'âme quelquefois.

Un congrès s'assemble, la France s'y rend; non, le ministère (1). L'Europe confiante remet entre ses mains les destinées de l'Espagne; elle périra s'il le veut, s'il veut elle sera sauvée. Que fera-t-il? Pas un doute n'entre dans un seul esprit. L'organe officiel du cabinet anglois lui-même croit la plus légère hésitation impossible, parce qu'il la juge également impolitique et déshonorante. Il se trompoit. On hésite, on tergiverse; on montre aujourd'hui la velléité d'obéir, si ce n'est au commandement de l'honneur, aux conseils impérieux d'une politique saine, au moins à l'instinct pressant de la conservation. Le lendemain ce n'est plus

(1) Les pièces officielles publiées en Angleterre ont fait connoître à toute l'Europe la noble conduite de M. le duc de Montmorency au congrès de Vérone; et en quittant le ministère, lorsqu'un système de lâcheté prévalut dans ses conseils, il a donné un exemple aussi honorable qu'il a paru jusqu'ici aux hommes du pouvoir difficile à imiter.

cela : on a vu *des inconvénients*. Qui sait, si, en regardant bien, on n'en verra pas d'autres ? Les révolutionnaires assurent qu'il y en a tant ! Après une pensée de guerre, précédée de douze mois d'inaction complète, effrayé de son courage, le ministère dit : négocions ; et il négocie effectivement sur les cadavres des défenseurs de Ferdinand VII ; et, rassuré parce qu'il négocie avec les hommes *à marteau*, il annonce enfin que *la paix* ne sera point troublée, c'est-à-dire qu'en ce qui le concerne, la révolution s'accomplira paisiblement en Espagne, pourvu que l'*honneur* de la France et *sa dignité* n'en souffrent point.

D'honneur et de dignité, il n'en faut plus parler, on le conçoit trop bien ; parlons de l'existence.

Avez-vous donc espéré que la révolution d'Espagne, si elle triomphe, se renferme entre ses frontières ? Ne voyez-vous donc pas qu'en ce moment elle est *le bras* de la révolution européenne, et que ce bras est levé sur vous ? Vous croyez éviter la guerre, et vous ne faites autre chose que nous en préparer une plus terrible. Vous montrez votre foiblesse au-dedans, votre foiblesse au-dehors, et, poursuivis par les fantômes d'un esprit troublé, vous vous réfugiez

dans votre peur comme dans un asile inviolable : eh bien donc! dormez-là, jusqu'à ce que la révolution vous réveille !

Ecoutons cependant le ministère, ou du moins ceux qui se sont chargés de justifier sa politique. Quand la malheureuse Espagne sera couverte de ruines et inondée de sang ; lorsque les derniers soutiens de la royauté et de la religion auront succombé; lorsque des millions de frénétiques (car la cantagion s'étendra), las de s'égorger entre eux, jeteront sur la France un regard avide, et se précipiteront dans nos provinces pour s'unir aux révolutionnaires qui les attendent; alors que fera-t-on? La guerre? Non ce n'est pas ainsi que nos profonds politiques l'entendent. Ils ont trouvé un autre moyen de préserver le pays, un moyen beaucoup plus constitutionnel, disent-ils : ils feront murer les Pyrénées !

A la vérité ils espèrent qu'on ne les forcera pas d'en venir à cette extrémité; car enfin, ajoutent-ils, si la révolution consent à se modifier elle-même? Pauvre illusion! elle le devroit pour ses intérêts, elle le devroit pour rendre son triomphe plus sûr, en le retardant de quelques instants. Mais je vous ferai une seule question : dites-moi avec qui vous traiterez, quelles

garanties on peut vous donner, quelles garanties vous pouvez recevoir? Votre traité, quel qu'il soit, car je ne veux pas discuter ici cette question, votre traité ne sera qu'une consécration solennelle de la révolte, et un appel général à la rébellion.

Mais qui peut prévoir les suites de la guerre? Eh! sans doute, qui peut les prévoir, quand on a fait tout ce qu'on pouvoit faire pour tourner les chances contre soi? Cependant le succès offre peu d'incertitude: on n'imagine qu'un événement qui pourroit amener de grands revers; et de cet événement sortiroit une accusation si terrible contre le ministère, qu'on ne sauroit se permettre de le supposer possible. Au reste, ne vous y trompez point: vous n'avez pas à calculer si vous ferez la guerre, mais quand vous la ferez. La révolution avance; elle avance en écrasant ceux qui seroient aujourd'hui pour vous d'inappréciables auxiliaires. Serez-vous plus forts quand ils ne seront plus? Pensez-vous que vos soldats seront plus en sûreté dans l'Espagne, lorsqu'au lieu des frères d'armes qui les appellent, ils n'y rencontreront que leurs tombes et leurs mânes indignés? On a osé calomnier ces nobles défenseurs du trône, on a osé dire que « le jour où l'armée

» française entreroit dans leur pays, les » royalistes s'uniroient aux révolutionnaires » pour les repousser. » Qu'ont répondu les royalistes? « Nous n'avons point refusé contre » Buonaparte le secours des Anglois et des » Portugais, comment repousserions-nous le » secours des François, nos alliés naturels, » pour détruire la révolution? Si les Catalans, » les Arragonois, les Navarois, sont étonnés » de quelques chose, c'est d'attendre encore » les François (1). » Ils ont lieu en effet d'être étonnés : appelés pour défendre Dieu et le roi, ce sera la première fois, depuis douze siècles, que les François libres auront manqué à un semblable rendez-vous.

On feint d'appréhender de compromettre les jours du roi; comme si la révolution victorieuse devoit être plus douce, plus humaine que la révolution vaincue! N'est-ce pas au contraire ses craintes qui ont protégé le roi jusqu'ici? Personne, assurément, ne forme des vœux plus ardents que les nôtres pour la conservation de cette tête sacrée; nos sentiments ne peuvent être douteux; et c'est pour cela que

(1) Lettre du général Quesada, insérée dans les journaux.

nous oserons dire qu'il ne s'agit pas uniquement de sauver le roi, mais encore la royauté, et non-seulement la royauté chez un seul peuple, mais la royauté dans l'Europe entière. Le temps presse : puisse la dernière heure ne pas sonner pendant que les ministres négocient!

VINGT-UN JANVIER.

Un roi, un échafaud, l'enfer dans ses joies sanglantes, la terre dans le silence et dans la terreur, le ciel qui s'ouvre pour recevoir le juste et se referme soudain : voilà le 21 janvier.

Chaque année ce jour funèbre nous rapporte la même douleur avec les mêmes souvenirs ; il émeut profondément l'âme, mais c'est tout aussi. Il passe au milieu de nous comme un fantôme sinistre que personne n'ose interroger. Sa présence inquiète et fatigue. On se hâte vers le lendemain, pour y trouver l'oubli de ce passé terrible qui jette tant de lumière, et une lumière si effrayante sur l'avenir. Il semble qu'on croie l'espérance plus en sûreté dans les ténèbres. On veut bien encore s'attrister sur une illustre infortune ; mais on désire qu'elle soit muette, parce qu'on redoute peut-être les leçons qu'elle donneroit.

Princes, peuples, vous qui tenez encore à l'humanité par quelque lien, pleurez le roi-martyr : il a été grand dans sa mort, et le chrétien, à ce moment lugubre, a retrouvé des forces pour porter dignement une double cou-

ronne. Pleurez ; mais que vos pleurs ne soient pas des pleurs stériles, un vain attendrissement qui se dissipe sans laisser de traces : pleurez, et entendez tout ce que vous dit cette mort pleine d'instructions profondes. Le tombeau ne flatte point, ne dissimule point, et l'on peut écouter sans défiance la voix qui n'est plus du temps.

Qu'elle est haute la condition des rois ! mais qu'il est dfficile de s'y soutenir par la seule force de son âme, quand tous les autres appuis viennent à défaillir ! et que cette force tout humaine est de peu de secours contre certaines épreuves ! Ce qui fait le roi fort, c'est la foi, l'inébranlable conviction que le pouvoir qu'il a reçu d'en haut ne lui manquera jamais, s'il ne manque pas lui-même au pouvoir. Le souverain qui laisse mettre son autorité en litige, l'abandonne par cela même ; l'altérer c'est la détruire ; elle est ce que Dieu l'a faite, ou elle n'est point. Ce n'est pas sous la Convention, mais sous les États-généraux que la monarchie périt en France. La première concession que l'infortuné Louis XVI fit aux factieux, décida sa ruine. On ne recule point sur le trône : derrière il n'y a que des abîmes.

Depuis que des doctrines funestes s'étoient

répandues, on avoit cessé de comprendre l'ordre, et surtout d'y croire. De là tout ce que nous avons vu, et tout ce que nous voyons. On chercha, et l'on cherche encore au sein du christianisme, une société qui ne soit pas la société chrétienne. Le christianisme a créé la royauté, elle est un de ses bienfaits. Il a élevé le pouvoir, il l'a divinisé, pour ainsi dire; et en lui imprimant un caractère sacré, il lui a donné je ne sais quelle douceur qui rappelle son origine céleste, et qu'il n'eut jamais dans les temps anciens. Hors du christianisme, il y a des maîtres qu'on hait, qu'on supporte tout au plus : les nations chrétiennes seules ont des rois; seules elles connoissent cette touchante et sublime institution de la paternité sociale; et sous l'influence d'une religion qui a des lois, et les mêmes lois pour le souverain et pour les sujets, on a vu le plus étonnant miracle qui puisse s'opérer dans l'ordre moral, je ne dis pas simplement la soumission, l'attachement personnel au chef qui gouverne, mais l'amour pour le pouvoir.

Et comme, à raison même de la perfection de cet état social, il est le seul qui soit durable, le seul même qui soit possible aujourd'hui; comme les peuples chrétiens ne sauroient se plier au

despotisme, et qu'aucun peuple ne peut subsister dans l'anarchie; dès que la royauté est ébranlée, la société chancelle; elle croule, quand la royauté est abattue.

Née du christianisme, indentifiée avec lui, elle n'a de force que celle qu'il lui prête; mais cette force, pendant qu'il règne, est toute-puissante : aussi est-ce toujours le christianisme qu'on attaque d'abord, lorsqu'on a résolu de la renverser. Ses destinées sont liées aux siennes, et le moment où elle tente de les en séparer, est le moment où commence sa chute.

Que les rois donc apprennent ce qu'ils sont : *ministres de Dieu pour le bien* (1); dépositaires de sa puissance, ils l'ont reçue de lui, et ne peuvent l'aliéner. La royauté est un véritable sacerdoce politique : on ne peut pas plus s'en dépouiller que du sacerdoce religieux. L'un et l'autre sont divins dans leur origine, dans leurs fonctions, dans leur objet; l'un et l'autre, quoique différemment, dérivent de la même source, et l'on est roi comme on est prêtre, non pour soi, mais pour le peuple qu'on est appelé

(1) *Dei enim minister est tibi in bonum.*
Ep. ad Rom. XIII, 4.

à conduire, *à sauver*. Le pouvoir ne cesse jamais d'appartenir à Dieu ; jamais il ne devient la propriété de celui qui l'exerce. Un roi n'est pas un homme puissant : qu'est-ce que la puissance de l'homme ? il est, nous le répétons, *le ministre de Dieu ;* et, le dirai-je en ce jour, Louis XVI n'a péri que parce qu'il voulut n'être qu'homme, lorsqu'il lui étoit commandé d'être roi.

Et aussi voilà ce qui fit de sa mort une calamité telle qu'aucune nation n'en éprouva jamais de semblable. Avec lui périt la royauté, et depuis, nous avons eu l'anarchie, le despotisme, tout, excepté elle. Rejeté des institutions, le christianisme a laissé dans la société un vide immense où les passions s'agitent. Quelque chose manque aux peuples ; ils le sentent, et cherchent avec inquiétude la sécurité que ien de ce qui est ne leur promet.

Les rois à leur tour s'effraient ; ils ont peur de la royauté, de cette royauté qui n'est plus, mais qui sera de nouveau, dès qu'ils le voudront. Ils ont perdu le sentiment de leur force, en oubliant d'où elle vient. Ils demandent tout à la terre, même le pouvoir qui vient du ciel. Ils lui demandent la paix qu'elle doit recevoir

d'eux. Ils appellent les peuples pour effacer l'empreinte du doigt de Dieu sur leur front; et ils s'étonnent qu'ensuite les hommes leur disent : Vous êtes comme l'un de nous !

On ne suppose pas plus tôt que l'autorité vient de l'homme, qu'elle paroît une usurpation parce que l'homme n'a réellement aucune autorité sur l'homme; il faut qu'elle descende de plus haut. Du principe que le pouvoir appartient à la multitude, il s'ensuit que chaque membre de l'association y a un droit égal. Alors les souverains en abandonnent une partie pour se faire pardonner ce qu'ils en retiennent; mais ils ne réussissent qu'à irriter des désirs à demi satisfaits, et à légitimer les factions.

Le pouvoir est tout ensemble la raison, la volonté, la force de la société; il est indivisible par son essence; le diviser c'est l'anéantir, et par le fait il est toujours un, c'est toujours une seule raison, une seule volonté qui prévaut, soit constamment, lorsque la société est constituée comme elle doit l'être, soit momentanément, lorsqu'il y a désordre; et quand on parle du concours de plusieurs volontés ou de plusieurs pouvoirs pour former la loi, cela veut dire seulement qu'on a chargé le hasard ou les pas-

sions humaines; de décider chaque jour qui sera roi (1); cela veut dire qu'il n'existe plus de royauté, qu'elle est abolie.

Mais voici alors ce qui arrive : à mesure que la souveraineté s'affoiblit, le respect et l'amour des peuples s'affoiblissent également. Leurs affections se portent d'elles-mêmes vers l'autorité qui les contient, parce qu'ils sentent que c'est elle seule aussi qui les protége; et ce qu'ils pardonnent le moins au pouvoir, c'est de descendre : un sûr instinct les avertit que leur existence est menacée. De là cette sourde agitation, ces alarmes vagues qui troublent la société, et préparent les esprits à tous les changemens. On en cherche la cause et on ne la voit point. Les rêves de l'opinion succèdent aux éternelles maximes de la raison sociale. On se défie du bien même; on s'aigrit contre le bonheur, on se prévient contre l'ordre. Le peuple s'aliène de plus en plus de la souveraineté; elle croit le rapprocher d'elle en s'affoiblissant encore, et elle

---

(1) *Ove un sol non impera...*
Ivi errante il governo esser conviene.
(Tasso, cant. 1.)



ne fait par là que l'inquiéter, que l'irriter davantage, car la puissance seule est populaire. Les factions naissent; elles remuent, elles exaltent les passions; il se forme dans l'état comme un état nouveau; une guerre intestine commence; le souverain résiste à peine, parce qu'il est à peine souverain; il transige d'abord; il obéit bientôt. Rois! vous savez le reste. On vous a vus défendre au pied de votre trône, tout ce qui vous restoit, la vie, et la défendre en vain! N'attendez point de clémence, n'attendez point de pitié d'une multitude aveugle et transportée de fureur : quand le peuple commande au maître qui lui avoit été donné pour le sauver de lui-même, presque toujours il finit par lui commander de mourir.

Vous, sur qui reposent les destins de l'Europe, et à qui Dieu demandera compte du pouvoir qu'il vous a confié, venez sur cette place funèbre où un autre est venu aussi : venez et contemplez : c'est ici qu'il expia par son sacrifice, le sacrifice qu'il avoit cru devoir faire de la royauté. Voilà le lieu d'où son âme pure monta vers le ciel. Les passants le foulent aux pieds; car qu'y a-t-il maintenant de sacré pour nous? Aucun monument n'y rappelle le crime des bourreaux, le triomphe du martyr; mais,

malgré l'insouciance des hommes, il y reste quelque chose de lui. Ces pierres qui furent teintes de son sang ont une voix. Chefs des nations, puissiez-vous l'entendre ! c'est à vous qu'elle s'adresse ; et que dit-elle ? Tout en un seul mot : *Soyez rois !*

DE L'AVENIR.

Dans ce siècle d'indifférence et d'égoïsme, on n'aime point à entendre parler de l'avenir; il inquiète les âmes amollies; on le redoute vaguement; on voudroit le traiter comme la révolution et négocier avec lui; mais l'avenir ne négocie point, car il n'est autre chose que l'inflexible volonté de Dieu, qui punit et récompense ici-bas les peuples. Ne pouvant donc fléchir ou corrompre cet avenir inexorable, on l'oublie tant qu'on peut; on écarte avec empressement les réflexions qui alarmeroient; on s'étourdit, on s'endort; et la lâcheté qui n'ose considérer les suites des fautes qu'elle a commises et qu'elle ne veut point réparer, a trouvé un nouveau synonyme de la prévoyance; elle l'appelle *fanatisme*.

Cette disposition, devenue malheureusement trop générale, tient à l'esprit d'incrédulité. La foi seule ne craint point de sortir du présent, car le présent n'est pas sa demeure. Mais quand on a renfermé dans cette vie rapide tout ce qu'on croit, tout ce qu'on désire, tout ce

qu'on espère, alors on s'irrite contre tout ce qui menace ce frêle édifice du temps, et contre le temps même. On n'ose regarder devant soi; on s'attache avec fureur au moment qui passe, comme pour essayer de le retenir; on lui sacrifie tout, parce que ce moment est tout pour les hommes du présent. Ils tracent autour de leur pensée un cercle étroit où elle s'agite, où elle se tourmente; et dès qu'on les force à lever les yeux sur le lendemain, ils tombent en d'inexprimables angoisses, ils éclatent en reproches, ils épuisent toutes les expressions de la colère; et pourquoi? On a troublé leur repos, on a répandu sur les chimères dont ils se berçoient une lumière fatale qui les dissipe; on a dit ce qui sera, et ils ne peuvent plus jouir avec tranquillité de ce qui est.

Tels sont les hommes à qui la France a été trop long-temps livrée, et que le poëte de l'enfer sembloit avoir en vue, lorsqu'il peignoit *ces malheureux qui ont perdu le bien de l'intelligence, ces tristes âmes qui vécurent sans louange et sans infamie : mêlés aux anges abjects, qui ne furent ni rebelles ni fidèles à Dieu, mais qui furent pour eux-mêmes, leur vie aveugle est si basse, qu'ils envient*

tout autre sort. La miséricorde et la justice les dédaignent également (1).

Ce sont ces hommes dégradés qui inventèrent le système funeste qu'on n'a pas cessé de suivre depuis. Ménager avec soin l'erreur et la vérité, la fidélité et la trahison, le crime et la vertu, voilà ce qu'ils imaginèrent, croyant arriver par là, non pas sans doute à un ordre de choses stable, mais à un provisoire toujours assez long s'il duroit autant qu'eux. Ils se persuadèrent qu'en se tenant de la sorte entre la révolution et la monarchie, ils parviendroient à faire de l'une et de l'autre un instrument de leur ambition ; qu'ils arrêteroient l'excès du mal avec ce qu'ils conservoient de bien ; qu'ils empêcheroient le triomphe du bien avec ce qu'ils conservoient de mal ; et qu'en opposant

(1) Le genti dolorose
C'hanno perduto 'l ben dello 'ntelletto.....
L'anime triste di coloro,
Che visser sanza infamia, e sanza lodo.
Mischiate sono a quel cattivo coro
Degli angeli, che non furon ribelli,
Nè fur fideli a Dio, ma per se foro....
E la lor cieca vita è tanto bassa,
Che 'nvidiosi son d'ogni altra sorte....
Misericordia e giustizia gli sdegna.
Dante, cant. III.

l'une à l'autre ces deux forces contraires, ils écarteroient également du pouvoir et les royalistes et les factieux, qui combattroient pour leur assurer la jouissance paisible de tout ce qu'ils convoitent, les emplois et les dignités.

Qui ne connoît le résultat de ce système pervers? Les doctrines les plus opposées consacrées tour à tour, les âmes avilies par la corruption, l'honneur acheté et vendu, toutes les passions excitées, toutes les jalousies, toutes les craintes, tous les désirs, toutes les fureurs portées au dernier degré d'exaltation; des complots sans cesse renaissants, d'exécrables assassinats, le régicide arrivant jusqu'à l'entrée de la chambre, des révoltes à main armée, des trônes renversés, toute l'Europe ébranlée dans ses fondements.

Voilà ce qu'on a vu : en est-ce assez pour éclairer les amis de l'ordre, ceux qui veulent la tranquillité, le salut de la France et des Bourbons? Et si des hommes qui ont marqué dans les rangs des royalistes parviennent au pouvoir après une expérience si terrible et si décisive, abandonneront-ils le système qui a produit tant de désastres! et qu'ils ont combattu long-temps? Essaieront-ils au moins de marcher dans une autre voie?

Il faut bien le dire : non. Ils prendront ce système où leurs prédécesseurs l'ont laissé, et le conduiront à son dernier terme, que tout le monde aperçoit déjà, et qui déjà peut-être est inévitable, grâce à ce qu'ils ont fait pour le rendre tel.

Ils contiendront mollement la révolution dans l'intérieur, et en même temps ils respecteront sa légitimité au-dehors. Ils la regarderont paisiblement croître et prospérer dans un royaume voisin; ils excuseront dans leurs journaux ses actes les plus violents; ils atténueront ses crimes; ils reconnoîtront le droit des factions, le droit des soldats de renverser les trônes, de détruire les gouvernements qui leur déplaisent, pourvu qu'il y ait assez de vigueur dans leurs opérations pour qu'on puisse dire qu'ils exécutent *la volonté nationale*. Je dis que les ministres reconnoîtront ce droit; car c'est le reconnoître expressément que de traiter avec les factieux comme avec un pouvoir légitime; que d'admettre leurs ambassadeurs; que d'autoriser les tribunaux à recevoir leurs plaintes en cette qualité; que de demander aux rebelles, pour unique réparation de leur crime, quelques modifications dans le code d'anarchie qu'ils ont dicté insolemment à leur souverain prisonnier.

Cependant les ministres qui avoient cru échapper avec quelque honneur au supplice d'agir, ne tarderont pas à recueillir le fruit de leur foiblesse. Ces mêmes factieux, qu'ils ont si habilement ménagés, leur feront sentir le mépris qu'inspire toujours une conduite lâche et tortueuse. Ils repousseront dédaigneusement leurs avances, et n'y répondront que par des sarcasmes et par des menaces.

Que feront, en des circonstances si difficiles pour eux, les hommes du présent ? Ils feront chaque jour ce qui leur paroîtra le moins embarrassant chaque jour, la guerre s'ils y sont forcés, la paix s'ils le peuvent, et très-probablement dès lors ils ne feront comme elles devroient être faites, ni la guerre ni la paix. Ils s'exposeront, eux et l'état, à toutes les chances fâcheuses des résolutions opposées. Ils craindront le repos, ils craindront le mouvement; ils craindront tout, hors ce qu'il faudroit craindre. Ils diviseront, ils décourageront l'opinion publique ; ils chercheront un allié dans le sommeil, et que sait-on ? peut-être un asile dans la mort.

Cependant la révolution, qui ne sommeille jamais, les observe avec une joie mal dissimulée ; elle applaudit à leur timidité, elle flatte

leur indécision, elle leur promet ses bonnes grâces s'ils persévèrent, et se montre prête à ouvrir ses rangs pour les recevoir. Mais recevra-t-elle aussi les Bourbons et la monarchie?

Non, ce n'est pas ainsi qu'on soutient les états, et Dieu les a établis sur d'autres bases que cette politique incertaine et honteuse. La justice et la vérité sont leurs fondements, et c'est par une volonté puissante qu'ils vivent. Le pouvoir qui hésite, cesse d'être pouvoir pendant qu'il hésite. On n'obéit qu'à celui qui commande; et lorsque ceux qui ont le droit, qui ont le devoir de commander, se taisent, il en vient d'autres qui commandent sans droit; et on obéit, parce qu'ils ont la force, et que les peuples ont le besoin d'obéir; c'est leur penchant, leur nature, leur être tout entier.

Que prévoir donc dans une position aussi étonnante que la nôtre? Qu'est-ce que l'avenir nous réserve? Sommes-nous destinés à subir des calamités nouvelles? Le génie du mal l'emportera-t-il encore une fois? Nous le demandons aux ministres : eux seuls peuvent résoudre ces questions. Les destinées de la France et de l'Europe sont en leurs mains. Pour nous, sentinelle obscure et peut-être importune, nous ne pouvons que répéter ces paroles mémo-

rables que fit entendre, dans la chaire chrétienne, un prélat illustre, au moment où nos longs malheurs alloient commencer : « Nous » ne sommes ni prophète ni enfant de pro- » phète, les mystères du Très-Haut et les » secrets de l'avenir ne nous ont point été ré- » vélés; mais, voyant sur le soir le ciel en feu, » nous nous sommes dit que la journée du » lendemain seroit brûlante ! »

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR NOTRE ÉTAT PRÉSENT.

La révolution a jeté les esprits dans l'avenir, et c'est là un de ses caractères : elle enveloppe sans distinction tout le passé dans son superbe mépris, rejetant l'expérience, les traditions des siècles pour y substituer de vagues systèmes, des théories abstraites qui ne reposent sur rien de subsistant. Elle détruit la société pour la recréer sur un nouveau modèle; et ce modèle idéal, ne pensez pas qu'il soit le même pour toutes les sectes révolutionnaires : chaque individu même a le sien; il n'existe d'accord entre les *Protestants* de l'ordre social que pour renverser ce qui est et ce qui fut toujours.

Cet état contre nature ameneroit, en se prolongeant, la dissolution totale de la société, qui consiste dans l'union des esprits par des croyances communes; et déjà il la place entre l'anarchie ou le règne des volontés individuelles, et le despotisme ou le règne d'un seul sur des individus sans force et sans liens. Ces deux termes extrêmes du désordre se rapprochent d'ailleurs plus qu'on ne croit. L'anar-

chie n'est au fond que le despotisme du grand nombre, de même que le despotisme n'est qu'une anarchie concentrée. Le caprice du prince ou du peuple crée la vérité, crée la justice, puisqu'il est l'unique loi; et ni le peuple ni le prince *n'ont besoin de raison pour valider leurs actes*: tout est légitimé par *l'omnipotence;* mot un peu ridicule, il est vrai, s'il exprime un fait, et très-dangereusement absurde, si l'on y attache l'idée de droit; car, excepté Dieu, quel est l'être qui puisse tout ce qu'il veut, ou qui ait le droit de vouloir tout ce qu'il peut? Mais on n'est jamais arrêté par les conséquences de l'erreur; on se les cache à soi-même, ou on les brave; et après tout, qui est-ce qui n'est pas bien aise d'être *omnipotent?*

Pour détruire ainsi la civilisation dans son principe, il a suffi d'exciter l'orgueil en appelant l'homme à la souveraineté. Il y a en lui je ne sais quel désir secret et violent qu'on est sûr de remuer avec ce mot. Le seizième et le dix-huitième siècle en ont offert des exemples terribles. L'histoire ne présente rien qu'on puisse comparer à cette longue rébellion de *l'homme souverain* contre toute espèce d'ordre. On commença par l'affranchir de l'obéissance à l'autorité religieuse, c'est-à-dire qu'on le fit

Dieu; on l'affranchit ensuite de l'obéissance au pouvoir politique, c'est-à-dire qu'on le fit roi; et ces deux choses sont inséparables. Renfermé dès lors en lui-même, n'ayant plus que des pensées sans règle, des volontés sans frein, des opinions sans certitude, il chercha et il cherche encore à remplacer ce qu'il a perdu; il travaille à se faire une religion avec des doutes, une morale avec des passions, un gouvernement avec des rêveries et des intérêts.

Il est étrange que des hommes d'esprit, et même des hommes d'état, aient cru voir dans ce profond désordre *un besoin du siécle*, contre lequel on tenteroit vainement de lutter. Autant vaudroit dire que le besoin du siècle est l'abolition complète de la société. Si cela étoit, nous ne comprenons pas pourquoi l'on continueroit encore de gouverner et d'administrer. Il n'y auroit qu'à laisser le siècle accomplir lui-même son œuvre; pour satisfaire le besoin qu'on lui suppose, il n'est sûrement pas nécessaire de l'aider.

On peut concevoir qu'un peuple sente le besoin de certaines lois, de certaines institutions déterminées, surtout si elles ont un fondement dans ses mœurs et dans son histoire; mais que plusieurs peuples éprouvent à la fois

le besoin vague de nouvelles croyances, de nouvelles doctrines religieuses et politiques, d'une nouvelle législation, en un mot, qu'ils ne puissent plus vivre de ce dont tous les peuples ont vécu jusqu'à présent; c'est ce qu'on pourra peut-être admettre lorsqu'on aura prouvé que les symptômes d'une maladie mortelle n'indiquent, dans l'homme physique, que le besoin senti d'un nouveau mode d'existence.

Il seroit curieux d'examiner quels doivent être les effets d'un genre de gouvernement fondé sur l'opinion, dans un pays où il n'y a point d'opinion publique dominante, et où les opinions opposées se subdivisent presqu'à l'infini; car on ne sauroit se dissimuler que les royalistes même ne sont nullement d'accord entre eux sur des points d'une haute importance. Et si l'on ajoute à cela que le même homme a souvent deux opinions différentes, son opinion personnelle et son opinion comme membre d'un corps de l'état, on aura quelque idée de cette espèce de chaos moral dans lequel la société s'enfonce tous les jours. De là ce malaise universel, ce dégoût du présent, cette défiance inquiète, ce sourd mécontentement qui se manifeste à tous les degrés et sous toutes les formes, et parmi les adversaires de la monarchie légi-

time, et parmi ses défenseurs. Ceux qui ne lisent que les discours prononcés dans les chambres, seroient bien surpris quelquefois, s'ils entendoient les mêmes orateurs, dégagés de mille petites gênes, de mille petites convenances locales, disserter plus librement dans les salons.

Il semble que le pouvoir ait ignoré jusqu'ici qu'à lui seul il appartient de fixer les esprits, en se réglant lui-même sur des principes fixes, et en maintenant avec fermeté les doctrines invariables de la religion et de la monarchie.

Au lieu de cela, qu'a fait le ministère? Par quelles maximes est-il dirigé? Quels sont ses plans, ses vues, ses idées? Quelqu'un pourroit-il dire ce qu'il pense et ce qu'il veut? Loin d'offrir un appui à l'opinion vacillante, il en augmente la mobilité par ses contradictions perpétuelles, par sa marche timide et détournée. Il ne domine pas, il ne conduit pas, il est entraîné, et malheureusement presque toujours dans le sens de la révolution. Il obéit à un système qui existoit avant lui, et il seroit difficile d'imaginer quels changemens eût offert l'ensemble de ses actes, s'il avoit eu le dessein de se montrer comme le simple exécuteur d'ordres que ses prédécesseurs lui auroient laissés.

Rien ne sauroit étonner de la part d'hommes que des causes quelconques ont placés dans une si fausse position. En plaignant la France, qu'ils achèvent de perdre avec les meilleurs intentions du monde, il faut aussi les plaindre eux-mêmes ; car ils sont soumis forcément à toutes les conséquences du système qu'ils ont adopté, après l'avoir combattu long-temps ; et il y auroit, sinon de l'injustice, au moins de la dureté à les accabler sous le poids de ces conséquences funestes devenues pour eux inévitables. Ils ne sont plus maîtres de leurs paroles mêmes, et nous en citerons un exemple frappant.

Il n'est personne qui ne rende hommage au noble caractère de M. de Chateaubriand. Défenseur zélé de la religion et de toutes les saines doctrines sous la tyrannie de Buonaparte, les auroit-il abandonnées sous le règne d'un fils de saint Louis ? Doutera-t-on que les hautes vérités qu'il a proclamées si éloquemment, ne soient encore toutes vivantes au fond de son âme généreuse ? Non certes. Et cependant, il s'est cru obligé, comme ministre, de désavouer en présence de la chambre des députés, un principe que le christianisme consacre, et sur lequel repose la société. En parlant d'un prince qui a mérité la reconnoissance de l'Eu-

rope, et à qui la Providence réserve peut-être de plus grandes destinées encore : « Croyez-» vous donc, a dit M. de Chateaubriand, » qu'il ait voulu la guerre à tout prix, *en* » *vertu de je ne sais quel droit divin, et en* » *haine des libertés du peuple* (1)? » Qui pourroit, en lisant ces mots, se défendre d'un sentiment pénible? Où en sommes-nous donc, s'il n'est plus permis à un ministre du roi très-chrétien de reconnoître avec l'Évangile, avec tous les peuples civilisés, que le pouvoir vient de Dieu, *omnis potestas à Deo?* Seroit-il vrai que le principe contraire, que l'athéisme politique fût la base de la société nouvelle qu'on s'efforce de créer pour satisfaire *le besoin du siècle*, et qu'*en vertu de je ne sais quel* progrès des lumières humaines, le monde dût cesser de relever de son Créateur?

Mais si le pouvoir n'a pas son origine en Dieu, où se trouve-t-elle? dans le peuple? Non : *la souveraineté du peuple renverseroit tout ordre social* (2). Rien n'est en soi plus évident, et rien n'est aussi plus pleinement con-

(1) Discours de M. de Chateaubriand, dans la séance du 25 février.

(2) *Ibid.*

firmé par l'expérience. Ainsi la souveraineté ne vient ni du peuple, ni de Dieu; le ministère l'assure. D'où vient-elle donc? Ici commence la théorie ministérielle du pouvoir, théorie dont le succès ne seroit pas douteux un moment, s'il suffisoit, pour décider les esprits à l'admettre, du charme de la nouveauté et de la séduction du talent. Mais, outre la difficulté de faire clairement comprendre aux hommes ce qui signifie cette maxime: *La source de la souveraineté découle du souverain* (1), ils diront toujours: ou vous entendez que la souveraineté véritable appartient à celui qui exerce le pouvoir, pendant qu'il l'exerce, et alors vous consacrez le gouvernement de fait: ou le souverain légitime, dépossédé de ses états par la violence, conserveroit encore la souveraineté, et alors cette souveraineté, qui ne vient ni de Dieu, ni du peuple, seroit quelque chose d'inhérent au monarque et d'inné en lui, une haute et sublime prérogative qu'il ne tiendroit que de lui-même; c'est-à-dire que vous reconnoissez deux races d'hommes de nature différente, l'une destinée à commander, et l'autre à

(1) *Ibid.*

obéir ; c'est-à-dire que, par amour *pour la liberté du peuple*, vous établissez le principe d'une servitude si avilissante, que l'on ne conçoit rien au-dessous d'elle. A tout prendre, nous préférons la doctrine du christianisme. Avec *le droit divin*, l'homme est libre, parce qu'il n'obéit réellement qu'à Dieu : avec *le droit divin*, qui impose la même loi, et une loi parfaite, aux rois et au sujets, on a des vertus. *Avec la souveraineté dont la source découle du souverain*, on a l'esclavage ou l'anarchie ; on est *régi*, suivant l'expression d'un député que la France honore, *par des lois impies* (1), qu'on ne songe pas même à réformer ; des désordres effrayans se manifestent de toutes parts ; la société tombe en dissolution, et, au milieu de ses débris, on se console en disant : « Il faut » prendre les siècles tels qu'ils sont ; le temps » ne s'arrête ni ne recule. On peut regretter

(1) Discours de M. de Marcellus dans la séance du 8 avril. Nous rappellerons ses propres paroles : « J'ai » dit ce que ma conscience me portoit à dire... Je n'ai » pas avancé que la France ne fût régie que par des » lois impies ; mais j'ai soutenu et je soutiens encore » que, parmi les lois qui nous régissent, il s'en » trouve d'impies. » (A droite : Oui ! oui ! c'est vrai.)

» les anciennes mœurs, mais on ne peut pas » faire que les mœurs nouvelles n'existent pas. » Les arts ne sont pas la base de la société, » mais ils en sont l'ornement : chez les vieux » peuples *ils remplacent souvent les vertus*, » et du moins ils reproduisent l'image au dé- » faut de la réalité (1). » On ne sauroit ni mieux peindre ce que nous voyons, ni renoncer de meilleure grâce à un moins triste avenir; mais le christianisme n'abandonne pas si aisément l'espérance.

L'abbé F. DE LA MENNAIS.

---

(1) Discours de M. le ministre des affaires étrangères dans la séance du 9 avril.

FIN.